

# UNIVERSITE ABDARAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.

Département des Sciences Financières et Comptabilité



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

## Mémoire de fin de cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en sciences Financières et Comptabilité

Option : Comptabilité et Audit (CA)

### *Thème*

*Le financement bancaire des PME*

*Cas : un crédit d'exploitation au sein de NATIXIS*

*banque*

Réalisé par :

M<sup>r</sup> HAMDI Imad-eddine

M<sup>elle</sup> SAIDI Imene

Encadré par :

M<sup>me</sup> MOUSSOU Hakima

Année universitaire : 2021 / 2022

## Remerciement

*Nous tenons à remercier le Dieu le tout puissant de nous avoir donné la volonté et le courage pour continuer notre parcours.*

*Nous exprimons notre gratitude à notre encadreur M<sup>me</sup> MOUSSOU H., pour avoir accepté de diriger notre travail tout en nous conseillant et nous aidant.*

*Nos remerciements s'adressent aussi au personnel de la banque Natixis pour avoir mis à notre disposition les documents nécessaires à l'élaboration de cette étude et pour avoir répondu à nos préoccupations.*

*Sans omettre nos remerciements envers nos familles qui nous ont aidées, encouragées et soutenues dans les moments difficiles tout au long de l'élaboration de ce mémoire.*

*Enfin, nous remercions infiniment tous ceux qui nous ont aidées de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail*

## Dédicace

*Je dédie ce modeste travail*

*A mes très chers parents à qui je dois tant et à qui je ne  
rendais jamais assez, qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé  
durant mon parcours d'étude*

*A toutes ma famille sans exception*

*A Imene mon binôme que j'apprécie et avec qui j'ai eu grand  
plaisir à Partager cette expérience.*

**IMAD EDDINE**

# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes très chers parents à qui je dois tant et à qui je ne rendais  
jamais assez, qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé durant  
mon parcours d'étude*

*A toutes ma famille sans exception*

*A Imad-eddine mon binôme que j'apprécie et avec qui j'ai eu grand plaisir à  
Partager cette expérience.*

***IMENE***

# **LISTE DES ABREVIATIONS**

## LISTE DES ABREVIATIONS

**AB** : Arab **B**anking **C**orporation.

**AC** : Actif **C**ourant.

**AIB** : Algérienne **I**nternational **B**ank.

**BA** : **B**anque d'Algérie.

**BAD** : **B**anque Algérienne de **D**éveloppement.

**BADR** : **B**anque d'Agriculture et de **D**éveloppement **R**ural.

**BAMIC** : **B**anque d'Arabe **M**aghreb pour l'Investissement et le **C**ommerce.

**BC** : **B**anque **C**entral.

**BC** : **B**ilan **C**omptable.

**BCA** : **B**anque **C**entrale d'Algérie.

**BDL** : **B**anque d'Algérie de **D**éveloppement **L**ocal.

**BEA** : **B**anque **E**xtérieur d'Algérie.

**BF** : **B**ilan **F**inancier.

**BFR** : **B**esoin en **F**ond de **R**oulement.

**BMG** : *Banque Générale Méditerranéenne.*

**BNA** : **B**anque **N**ational d'Alger.

**BNP** : **B**anque **N**ational de **P**aris.

**BPCE** : **B**anque **P**opulaire et a la **C**aisse d'**E**pargne.

**CA** : **C**hiffre d'**A**ffaire.

**CA** : **C**hargé d'**A**ffaire.

**CAD** : **C**ompagnie Algérienne de **B**anque.

**CAF** : **C**apacité d'**A**uto **F**inancement.

**CAGE** : **C**ompagnie Algérienne d'assurance et de **G**arantie des **E**xploitations.

**CAOC** : **C**hargé d'**A**ccueil **O**opération **C**ourante.

**CBM** : **C**rédit **B**ail **M**obilisé.

**CCT** : **C**rédit à **C**ourt **T**erme.

**CGMP** : **C**aisse de **G**arantie des **M**archés **P**ublics.

**CMT** : **C**rédit a **M**oyen **T**erme.

**CNEP** : Caisse National d'Épargne et de Prévoyance.  
**CNL** : Caisse Nationale de Logement.  
**COT** : Chargé d'Opérations Techniques.  
**CP** : Capitaux Propres.  
**CPA** : Crédit Populaire d'Algérie.  
**CREDOC** : Crédit Documentaire.  
**DA** : Dinar Algérien.  
**DCT** : Dette a Court Terme.  
**DLMT** : Dette a Long et Moyen Terme.  
**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation.  
**EI** : Entreprise Individuelle.  
**EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.  
**FINALEP** : Financière Algéro-Européenne de Participation.  
**FINEX** : Financements Extérieurs.  
**FP** : Fond Propres.  
**FR** : Fond de Roulement.  
**GCPP** : Gestionnaire Clientèle Professionnelle et Particuliers.  
**LC** : Lettre de Crédit.  
**LMT** : Long et Moyen Terme.  
**MDZD** : Million de Dinar Algérienne.  
**ME** : Moyennes Entreprises.  
**NIF** : Numéro d'Identification Fiscale.  
**NIS** : Numéro d'Identification Statistique.  
**PE** : Petites Entreprises.  
**PME** : Petite et Moyenne Entreprise.  
**PNB** : Produit Net Bancaire.  
**RDO** : Responsable Des Opérations.  
**REMIDOC** : Remise Documentaire.  
**SARL** : Société A Responsabilité Limitée.  
**SFH** : Société de Financement Hypothécaire.

**SGCI** : Société de Garantie du Crédit Immobilier.

**SIG** : Solde Intermédiaire de Gestion.

**SNC** : Société en Nom Collectif.

**SNC** : Situation Nette Comptable.

**SPA** : Société Par Actions.

**TCR** : Tableau de Compte de Résultat.

**TPE** : Très Petite Entreprise.

**TR** : Trésorerie.

**TRA** : Trésorerie Active.

**TRP** : Trésorerie Passive.

**UE** : Union Européen.

**VD** : Valeur Disponible.

**VE** : Valeur d'Exploitation.

**VI** : Valeur d'Immobilisation.

**VR** : Valeur Réalisable.



# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>  | <b>I</b>  |
| <b>SOMMAIRE .....</b>   | <b>IV</b> |
| <b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>   | <b>01</b> |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE I: LA BANQUE ET LE SYETEME BANCAIRE ALGERIEN.....</b>                             | <b>03</b> |
| Introduction .....  | 03        |
| Section 1 : Aperçu sur la banque.....   | 03        |
| Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires : Risques et Garanties .....                | 08        |
| Section 3 : Présentation du système bancaire Algérien.....                                    | 17        |
| Conclusion. ....  | 21        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE II : NOTIONS GENERALES SUR LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE .....</b>              | <b>22</b> |
| Introduction.....   | 22        |
| Section 1 : Définition, critère d'identification, classification et importance de la PME..... | 22        |
| Section 2 : Caractéristiques, Objectifs et besoins de financement de la PME.....              | 29        |
| Section 3 : Les atouts et les contraintes de la PME.....                                      | 33        |
| Conclusion.....   | 36        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE III : ETUDE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'EXPLOITATION CAS DE NATIXIS BANQUE .....</b> | <b>37</b> |
| Introduction .....  | 37        |
| Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil « NATIXIS banque ».....                     | 37        |
| Section 2 : Processus d'étude d'un dossier de crédit d'exploitation.....                      | 44        |

|  |           |
|--|-----------|
| Section 3 : Cas pratique : étude d'un crédit d'exploitation..... | 50        |
| Conclusion.....  | 63        |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>                                  | <b>70</b> |
| <b>REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>                           | <b>71</b> |
| <b>LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS.....</b>                    | <b>73</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>   | <b>74</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b>                                   | <b>81</b> |
| <b>RESUME.....</b>   | <b>86</b> |

# **INTRODUCTION**

## **GENERALE**

## **INTRODUCTION GENERALE**

L'économie algérienne connaît de profonds bouleversements depuis la fin des années quatre vingt avec l'avènement de l'économie de marché et les changements intervenus au niveau des dispositifs institutionnels d'accompagnement. La tendance à la contraction des structures publiques économiques, l'émergence du pouvoir des acteurs économiques et sociaux et la pression des relations marchandes reposent la problématique de la reconfiguration de l'activité et des structures économiques.

C'est dans ce contexte de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché, que la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois, comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise nationale. Pour développer ces entreprises de dimension réduite, les pouvoirs publics ont créé toute une série d'institutions et d'organismes chargés de promouvoir la PME (Ministère de la PME, Fonds de garantie, etc. et une batterie de programmes et de mesures incitatives pour développer cette frange d'entreprise a été engagée, dans le cadre d'une politique globale de promotion de la PME algérienne, entamée depuis le début des années 1990.

L'endettement bancaire est le premier mode de financement externe privilégié par les PME, mais les banques n'accorderont pas de prêts aux entreprises déjà endettées ou en mauvaise situation financière. La capacité d'endettement et le ratio de solvabilité sont les deux déterminants de ce mode de financement. De plus, la taille des PME est un obstacle à l'endettement, tout comme elle est un obstacle à l'accès aux marchés financiers.

Au cours des dernières années, il y a eu d'autres formes de financement qui sont plus complexes que traditionnelles mais offrent plus d'avantages et moins de contraintes pour les PME. Ces nouvelles sources de financement s'adressent particulièrement aux petites et moyennes entreprises adoptant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'accès et le choix des PME parmi ces formes de financement dépendent de plusieurs facteurs. La culture des dirigeants de PME (propriétaires dirigeants), la capacité d'autofinancement, l'attitude face au risque, la perte de contrôle, la capacité d'endettement et la taille de l'entreprise sont les variables nécessaires au financement de telles entreprises.

Pour mieux comprendre le mécanisme de financement des PME, nous allons essayer tout le long de notre travail d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- C'est quoi un système bancaire, quel est son rôle et comment il s'est développé en Algérie ?
- C'est quoi une PME ainsi ses caractéristiques et leur importance ?
- Quels sont les différents types de crédits sollicités par les PME ?
- Quelles sont les procédures et le processus pour l'octroi d'un crédit au niveau de la NATIXIS ?
- Quelles sont les difficultés d'accès au financement bancaires, notamment au sein de la NATIXIS ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Le premier chapitre est consacré aux généralités sur les banques et les crédits. Le second chapitre traitera quelques concepts de base relatives aux Petites et Moyennes Entreprises. Le dernier chapitre est réservé au processus d'octroi d'un crédit et aux difficultés de financement des PME au sein de la NATIXIS.

**CHAPITRE I :**  
**LA BANQUE ET**  
**LE SYSTEME**  
**BANCAIRE ALGERIEN**

## CHAPITRE I : LA BANQUE ET LE SYSTÈME BANCAIRE ALGÉRIEN

Dans ce premier chapitre, nous nous interrogeons sur la définition du concept « Banque », utilisé à la fois pour désigner l'entreprise, la profession, l'institution, le métier et le secteur. La banque n'est pas une entreprise comme les autres car, elle reçoit les fonds du public, accorde des crédits et gère les moyens de paiements.

La première section, sera consacrée à la définition de la conception bancaire. La deuxième section sera réservée à la présentation générale des crédits offerts par un système bancaire ainsi que les risques et les garanties en analysant les formes de crédits destinés aux entreprises et aux particulier. La troisième l'évolution du système bancaire algérien.

### Section 1 : Aperçu sur la banque

Les banques jouent un rôle prépondérant dans le développement économique, ce sont le noyau de mécanisme et circuit financiers, et partenaire habituel des agents économiques. Dans le cadre de leurs affaires passives, les banques reçoivent des fonds qu'elles prêtent, ensuite, est affecté sous forme de crédits dans les affaires actives. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans notre économie ; ils permettent de satisfaire les besoins des entreprises en matière d'exploitation ou d'investissements.

#### 1.1. Définition de la banque

Deux définitions peuvent être attribuées à la banque, et cela selon le point de vue, juridique ou économique.

##### 1.1.1. Définition juridiquement

Juridiquement, une banque est une « institution habilitée à effectuer des opérations financières et commerciales c'est-à-dire : gestion de moyens de paiement ; octroi de crédit ; réception de dépôts du public »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Alain B., Dollo C., Guidoni J-PN. et Alain L., « Dictionnaire des sciences économique », Edition Armand Colin, Paris, 1991.



### 1.1.2. Définition économique

Les banques sont des « intermédiaires financiers doté du pouvoir de création monétaire c'est-à-dire de la possibilité de créditer le compte d'un de leurs clients sans que cette opération soit compensée par le débit du compte d'un autre agent ou un dépôt préalable »<sup>2</sup>.

## 1.2. Le rôle de la banque

La finance indirecte par la banque, exerce que la banque a un rôle d'intermédiaire financière ; elle collecte les dépôts des détenteurs de capitaux (prêteur ultime) et lesultimes.

La rémunération des banques correspond aux écarts du taux entre celui qu'elles octroient aux prêteurs et celui qu'elles prélèvent aux emprunteurs, ces écarts doivent lui permettre de couvrir ses frais de fonctionnement, d'assurer le risque de défiand de remboursement et de dégager un résultat positif.

La banque se trouve ainsi au centre de l'activité financière et peut se forger une réelle compétence dans le traitement de l'information sur la solvabilité des emprunteurs, mais au même temps elle assure le risque de crédit»<sup>3</sup>.

Du point de vue l'égale, la banque est, d'après les dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit, définie par les missions qu'elle remplit ; les opérations de banque comprennent la réception des fond du public, les opérations du crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens paiements et la gestion de ceux-ci »<sup>4</sup>. Elle effectue aussi les opérations de change et de commerce extérieur et assure la gestion des moyens de paiement.

## 1.3. Les fonctions de la banque

Les fonctions de la banque, dans toutes leurs formes sont relativement les mêmes et se présentent comme suit :

### 1.3.1 La collecte des dépôts (ressources)

Selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, « sont considères comme fond reçus du public les fond recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts, avec

<sup>2</sup> Alain B., Dollo C., Guidoni J-PN. et Alain L., « Dictionnaire des sciences économique », Edition Armand Colin, Paris, 1991.

<sup>3</sup> Dov O. , « Pratique des marchés financière », Edition DUNOD, paris, 1990.

<sup>4</sup> La loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit.

le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer »<sup>5</sup>. on distingue deux types de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à terme.

#### **1.3.1.1. Les dépôts à vue**

Les dépôts à vue ce sont des dépôts ou le déposant peut les retirer à n'importe quel moment. Ils sont matérialisés par l'ouverture des différents comptes (les comptes cheque, les comptes courants).

#### **1.3.1.2. Les dépôts à terme**

Contrairement aux dépôts à vue, les dépôts à termes constituent l'ensemble des dépôts qui sont déposés au niveau des banques pour une période déterminée ou fixe à l'avance.

### **1.3.2. La distribution de crédit**

La loi du 19 août 1986<sup>6</sup> définit le crédit comme étant tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique pour le compte de celle-ci un engagement par signature. Les banques apportent aux agents économiques les crédits nécessaires à leurs activités de consommation ou de production et on peut les classer comme suit <sup>7</sup>:

#### **1.3.2.1. Les crédits aux entreprises**

Les crédits aux entreprises sont composés des crédits de fonctionnement et des crédits d'investissement.

#### **1.3.2.2. Les crédits aux particuliers**

Les crédits aux particuliers sont composés des crédits de trésorerie et des crédits de l'habitat ou crédit immobilier.

---

<sup>5</sup> Bouhriz DAIDJ A., « innovation technologique des services bancaire et financiers », mémoire de magister en sciences politique option : droit bancaire et financier, université d'Oran, promotion 2012-2013.

<sup>6</sup> La loi n 82 du 18 août 1986 portant le régime des banques marquée de la refonte du système bancaire algérien.

<sup>7</sup> Yala F., « étude et sélection d'un dossier par les banques », mémoire de master, promotion 2008-2009.

### 1.3.3. La banque en tant que offreur de services

En plus des deux fonctions classiques, on trouve que la banque offre de multiples services au profit de sa clientèle. Les opérations de service sont devenues l'une des plus importantes activités réalisées par la banque. Parmi ses services on trouve principalement<sup>8</sup> :

- Le banquier est conseiller en matière d'achat et vente de titre, et moment d'émission;
- Dans le domaine de placement pour les comptes des tiers, le banquier devient intermédiaire et offre des services pour le compte de ses clients;
- La banque met en place un système de paiement qui permet de faciliter le transfert des moyens de paiement d'un agent à un autre, encaissement (chèque, virement, carte bancaire) c'est-à-dire l'utilisation des réseaux de transfert par la banque.

## 1.4. Typologie des banques

Concernant la typologie des banques, nous distinguons généralement quatre catégories :

### 1.4.1. Banque centrale (banque d'Algérie)

La banque centrale « c'est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet des billets de banque (d'où leurs noms d'institution), met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays et surveille le système financier »<sup>9</sup>.

### 1.4.2. Banques universelles

La banque universelle est l'envergure de la gamme des produits et services offerts. En effet, un établissement bancaire universel ambitionne d'être le principal interlocuteur d'une large clientèle en répondant à leurs divers besoins financiers, souvent ces clients sont attirés par l'avantage de sécurité et conforté par le fait que la banque concernée a les moyens appropriés (expérience, ressources matérielles, management) pour obtenir les avantages de diversifier ses activités<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Allouache L. et Aliouat G., « La gestion de risque du crédit au sein de la banque BNA », mémoire de master en sciences de gestion option : contrôle comptabilité et audit, université de Bejaia, promotion 2018-2019.

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Ourloum S. et Slimi S., « essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie cas CNEP-Banque de Bejaia », mémoire de master en sciences économiques option : banque et environnement internationale, université de Bejaia, promotion 2012-2013.

### 1.4.3. Banques primaires

Elle comprend trois catégories de banques qui se présentent comme suit <sup>11</sup>:

#### 1.4.3.1. Banques de dépôts

Elles se définissent aussi par le terme banque de crédit puisque leur rôle est de collecter l'épargne des déposants sous forme de dépôt à vue et de les redistribuer sous forme de crédit à court terme. Ces banques jouent un rôle important dans le circuit des capitaux (financement).

#### 1.4.3.2. Banque d'affaires

Les banques d'affaires sont des banques qui s'engagent sur le long terme par le biais de participations dans des entreprises. Elles financent sur leurs fonds propres ou sur des emprunts à long terme des projets économiques (création, développement des sociétés) leurs rôles sont essentiels dans la mesure où leur participation leur permet d'avoir des sièges aux conseils d'administration des plus grandes entreprises et de pouvoir intervenir dans la gestion de celle-ci.

### 1.4.4. Banque de crédit à moyen et long terme

Sont celles dont l'activité principale consiste à ouvrir des crédits dont l'échéance est égale ou inférieure à deux ans, elles ne peuvent pas recevoir des dépôts sauf autorisation pour une échéance inférieure à cette durée.

### 1.4.5. La banque islamique

Le système bancaire islamique qui possède des préceptes de l'islam, s'organise autour de trois principes fondamentaux à savoir<sup>12</sup> :

- Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- Partage du profit ou des pertes résultant d'investissement ;
- Promotion des investissements productifs, créateurs de richesses et d'emplois.

---

<sup>11</sup> Ourloum S. et Slimi S., « essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie cas CNEP-Banque de Bejaia », mémoire de master en sciences économiques option : banque et environnement internationale, université de Bejaia, promotion 2012-2013.

<sup>12</sup> Idem.

## Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires : Risques et Garanties

Chaque entreprise entant qu'agent économique pour couvrir ses besoins de financement, doit disposer de ressources financières suffisantes. De ce fait, c'est dans ses relations avec la banque que l'entreprise, particulièrement la PME, va donc recourir à toute une gamme de crédits correspondant à la nature du besoin à financer.

### 2.1. Définition d'un crédit bancaire

Étymologiquement, le mot crédit vient du terme latin « credere » qui signifie avoir confiance. « Faire crédit, c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de comporte la nature même de ce service»<sup>13</sup>.

Ainsi, le crédit peut être défini comme « une opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier les intérêts convenus et de lui restituer à l'époque fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie »<sup>14</sup>.

### 2.2. Le rôle du crédit bancaire

Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes<sup>15</sup>. C'est l'un des leviers essentiels des affaires et la base du développement. Pour que le crédit existe, il faut au préalable, que les ressources financières soient constituées, c'est-à-dire épargnées pour ne pas être directement consommées mais pour être utilisées ultérieurement

L'importance du crédit dans l'économie tient à son action sur les échanges, sur la production, sur le développement économique mais surtout à son rôle en tant qu'instrument de création monétaire. En effet, les banques, en octroyant du crédit, créent les flux monétaires. Elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôts pour consentir des crédits à leurs clients sans que, pour autant, cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

<sup>13</sup> Dictionnaire Larousse, P. 264.

<sup>14</sup> Pruchaud J., «Evolution des techniques bancaires», Edition scientifiques Riber, Paris, 1960, P. 50.

<sup>15</sup> Branger J., « le traité d'économie bancaire», tome1, Edition Presses universitaire de France, Paris, 1981, P. 47.

Le recours au crédit permet aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de leur production. Quand au crédit à la consommation, il stimule les achats et par conséquent, le secteur de la production.

Le recours au crédit permet une anticipation de recettes et donne ainsi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises. En anticipant le revenu des ventes, il permet d'assurer la continuité dans le processus de production et de commercialisation aussi bien sur le marché national que sur le marché international.

### **2.3. Les différents types de crédit**

Il existe plusieurs types de crédits mais on peut distinguer deux principaux :

#### **2.3.1. Les crédits d'exploitation**

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme ; accordé habituellement par les banques ou des fournisseurs aux entreprises pour une durée d'une année ou plus. Nécessaire pour donner la souplesse désirable au Cycle Commercial, renflouer les Besoins Temporaires de Trésorerie, Pallier aux Problèmes de dilatation des Stocks.

D'un autre point de vue, les Crédits à court terme (CCT) sont nécessaires pour une bonne marche de l'Actif Circulant. Le remboursement d'un crédit d'exploitation, dont la durée est généralement d'une année, pouvant cependant atteindre deux ans, est assuré par les recettes d'exploitation. On distingue deux grandes catégories de crédits d'exploitation : les crédits par caisse, les crédits par signature.

##### **2.3.1.1. Le Crédit par caisse (directe)**

Ce sont des crédits qui se traduisent par une mobilisation immédiate des capitaux, sont utilisés pour la réalisation d'un équilibre entre les encaissements et les décaissements qui demeurent l'objectif de toute entreprise. Nous distinguons :

- Les crédits par caisse globaux ;
- Les crédits par caisse spécifiques.

- **Les Crédits par caisse globaux (trésorerie)**

Ils sont destinés à financer globalement les actifs circulants du bilan, ils servent principalement à pallier les insuffisances momentanées du fonds de roulement à couvrir le besoin

en fonds de roulement. L'utilisation de ce type de crédit se fait par le débit du compte courant de l'emprunteur. Ils se répartissent en : La facilité de caisse, Le découvert, Le crédit de compagne (saisonnier), Le crédit relais.

- **Les crédits par caisse spécifique**

Contrairement aux crédits par caisse globaux qui couvrent des besoins de nature diverse, les crédits par caisse spécifiques participent généralement au financement de l'actif circulant, c'est-à-dire : les stocks et le poste client dont le poids peut être particulièrement lourds pour l'entreprise. Ce type de crédits présente un intérêt particulier pour la banque, dans la mesure où il comporte des garanties réelles liées directement à l'opération financée. Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes d'avance sur marchandises, d'avance sur marché public, d'avance sur titres, d'avance sur facture administrative, le factoring (ou affacturage) et l'escompte commercial.

### 2.3.1.2. Les crédits par signature

Appelés également crédits indirectes ; le crédit par signature est un prêt de signature de la part du banquier, qui, par sa signature garantit l'engagement de son client envers un tiers. Le banquier n'avance pas de fonds mais, il soutient par son propre engagement la confiance qu'inspire son client. Cependant, un engagement par signature peut donner lieu à un décaissement si le débiteur s'avère défaillant à l'échéance. Il se définit comme un engagement donné par la banque sous forme d'une acceptation, d'un aval, d'une caution, d'un crédit documentaire.

- **L'aval** : c'est un engagement donné sur un effet de commerce, par une personne appelée avaliste ou avaliseur, en vue de garantir le paiement de cet effet<sup>16</sup>.
- **L'acceptation** : c'est l'engagement d'une banque à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance.
- **Les cautions** : les cautionnements est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement, de payer pour le débiteur si celui-ci s'avérait défaillant. Autrement dit Le cautionnement bancaire est un prêt de signature par lequel le banquier promet d'honorer les engagements de son client à échéance convenue si celui-ci se

<sup>16</sup> Bouyacoub F., « l'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah; Alger; 2000, P. 252 et 253.

trouve défaillant.

- **Le crédit documentaire** : C'est la forme de crédit la plus courante en matière de commerce international. C'est un engagement par signature en vertu duquel la banque d'un importateur rend l'engagement de garantir à son exportateur le paiement des marchandises ou l'acceptation d'une traite contre la remise des documents attestant l'expédition de la qualité des marchandises prévues au contrat.

### 2.3.2. Crédit d'investissement

Les crédits d'investissement sont subdivisés en plusieurs types à savoir :

#### 2.3.2.1. Les crédits à moyen terme :

Le crédit à moyen terme d'investissement « s'inscrit à la fourchette deux ans /sept ans, il est essentiellement accordé pour l'acquisition des biens d'équipement amortissable entre huit et dix ans<sup>17</sup>.

Conformément à l'article 71 de la loi 90\_10 du 14 /04/1990 relative à la monnaie et au crédit, les crédits à moyen terme sont réescomptables auprès de la banque d'Algérie (BA). Il existe 3 types de crédits à moyen terme ; réescomptable, mobilisable et non mobilisables.

- **CMT réescomptable** : C'est la forme de crédit la plus utilisée par les banques algériennes en raison de la souplesse qu'elle offre à leur trésorerie. Elle permet de récupérer la trésorerie engagée lors de la réalisation de crédit. Comme son nom l'indique ; il est appelé crédit moyen terme réescomptable puisque le banquier algérien utilise le billet à ordre souscrit par l'investisseur (l'emprunteur) pour pouvoir bénéficier du réescompte auprès de la banque d'Algérie.
- **CMT mobilisable** : Logiquement se substitue au crédit à moyen terme réescomptable. Pour récupérer la trésorerie engagée dans une opération de crédit à moyen terme, la banque pourrait mobiliser sa relance sur le marché monétaire. Autrement dit dans ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque, mais le mobiliser sur le marché financier.

---

<sup>17</sup> Bouyacoub F., « l'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah; Alger; 2000, P.252.



- **CMT non mobilisable** : Appelé aussi crédit moyen terme direct, c'est un crédit nourri par la banque sur sa propre trésorerie ; il ne peut faire l'objet d'un refinancement. Les billets à ordre créés à l'utilisation de ce type de crédits ne seront qu'une reconnaissance de dette du client vis à vis de sa banque.

### 2.3.2.2. Les crédits à long terme

Ils sont par définition des crédits dont la durée excède sept ans. Ils sont destinés généralement à financer des investissements lourds ; c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement va au-delà de sept (07) ans. Les crédits à long terme se distribuent généralement sous forme de prêts mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés : banque d'affaire, banque de crédit à moyen terme, etc.

Le long terme est financé essentiellement sur des ressources d'emprunts provenant notamment d'émission obligataires. Pour octroyer ces deux types de crédits, la banque doit s'assurer que le financement peut être effectué sans trop de risques.

### 2.3.2.3. Le crédit-bail

Les crédits d'investissements s'étendent aussi à une autre catégorie permettant à l'entreprise d'acquiescer des investissements, il s'agit du crédit-bail ou leasing. Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiesce un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat. Le crédit-bail est une technique de crédit professionnelle comportant un contrat de louage d'équipements mobiliers et immobiliers, assorti d'une promesse de vente au profit du locataire<sup>18</sup>.

### 2.3.2.4. Les crédits destinés au financement de commerce extérieur

C'est des opérations effectuées avec l'étranger, L'essor extraordinaire des échanges commerciaux interne implique des adaptations à tous les niveaux et de tout intervenant, notamment les banques qui garantissent les risques et financent les opérations de commerce extérieur.

<sup>18</sup> Bouyacoub F., « l'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah; Alger; 2000, P. 252 et 253.

### - Le financement des importations

La principale technique utilisée est celle du crédit documentaire, le crédit documentaire est bien sur un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents par l'exportation justifier ainsi avoir chargé cette marchandise sur un moyen de transport en partance vers l'Algérie.

### - Financement des exportations

En matière de financement des exportations on trouve plusieurs formes de crédits, les plus utilisées sont : le crédit fournisseur et le crédit acheteur.

- **Le crédit fournisseur** : L'acheteur peut rencontrer plusieurs problèmes en concluant son contrat avec le fournisseur. Ce dernier est réticent à lui consentir des délais de plus en plus longs pour pouvoir récupérer sa créance. En plus de ce problème, il y a la différence des nationalités des deux parties qui donnera naissance à un manque de confiance. Les banques interviennent, donc, en utilisant des techniques universelles afin de faciliter les transactions commerciales et d'éviter les incohérences et les conflits internationaux.
- **Crédit acheteur** : Ce type de crédit est un prêt direct à moyen ou à long terme consenti par la banque de l'exportateur à l'acheteur étranger pour lui permettre de payer comptant son fournisseur étranger.

#### 2.3.2.5. Les crédits aux particuliers

Les crédits aux particuliers sont des crédits destinées à financer les personnes qui n'ayant pas d'activité commerciale. Ces crédits peuvent être à court et à moyen terme et à long terme. Un particulier est tout simplement un salarié, dans l'étude de dossier de crédit à un particulier, il faut se rendre compte d'un certain nombre d'éléments : profession, âge, revenu patrimoine et garanties fournies. Les variétés de ces crédits sont nombreuses à savoir: les Crédits pour acquisition de bien durable, Prêts personnels, les crédits spéciaux (à taux bonifié), les Crédits à la consommation<sup>19</sup>.

### 2.4. Les caractéristiques du crédit bancaire

<sup>19</sup> Bouyacoub F., « l'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah; Alger; 2000, P. 256

Le crédit est caractérisé par <sup>20</sup>:

#### **2.4.1. La confiance**

Le droit du crédit est celui de la confiance. Il a pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance. Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime, économiquement justifié, est le facteur primordial qui garanti le dénouement correct d'une opération.

#### **2.4.2. La durée**

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée. Toutefois, cette durée ne connaît pas de minimum : la pratique bancaire autorise des crédits consentis pour quelques heures. Généralement, on parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an ; de crédit à moyen terme lorsque la durée est entre deux à sept ans et de crédit à long terme lorsque la durée est supérieure à sept ans.

#### **2.4.3. Le risque**

La confiance n'a pas de sens que dans une situation de risque potentiel. Les risques, un point que nous développerons à la troisième section, pour un banquier sont les suivants :

- Le risque d'insolvabilité du débiteur ;
- Le risque d'immobilisation des fonds avancés ;
- Les risques spécifiques liés à la gestion de la banque (taux, liquidités, etc.).

### **2.5. Les risques de crédit**

Les risques bancaires sont nombreux et divers, l'activité d'octroi de crédit ou de prêt constitue pour les institutions financières bancaires la principale source de revenus, mais il s'agit aussi de l'activité la plus risquée, s'ils sont mal gérés, entraînent des effets funeste non seulement pour ces institutions, mais aussi pour le système financier auquel elles appartiennent.

#### **2.5.1. Définition du risque de crédit**

---

<sup>20</sup> Abdelkrim A. et Bouzidi K., « Financement bancaire des PME », master en sciences de gestion option : finance d'entreprise, université de Bejaia, promotion 2020-2021.

Le risque est inséparable de métier du banquier, il est son quotidien. Son quotidien malgré lui, où toute prise de risque consciemment réalisée va de pair avec l'espoir qu'il ne se matérialise pas et qu'il reste hypothécaire<sup>21</sup>.

Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur.

Si l'on veut maîtriser les risques, il faut commencer par cerner la notion du risque, définir le risque, par la suite, le comprendre, l'évaluer, pour enfin mesurer sa compétence<sup>22</sup>.

### **2.5.2. Les types des risques**

Il existe plusieurs types de risques à savoir :

#### **2.5.2.1. Le risque de contrepartie**

Appelé également « risque de non remboursement » C'est le risque à la fois le plus dangereux et le plus courant pour une banque. Il s'agit du non-respect Par un client de son engagement financier à savoir, dans la majorité des cas, un non remboursement de prêt.

#### **2.5.2.2. Le risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'impossibilité de pouvoir faire face a un instant donnée, a ses engagements ou à ses échéances, par la mobilisation de ses actifs<sup>23</sup>.

Le risque de liquidité consiste en l'incapacité d'un établissement de crédit a faire face à des demandes de paiement de la part de sa clientèle, il résulte de la transformation d'échéances ou le terme des ressources d'une banque es plus court qu' celui de ses emplois, ce risque touche en premier lieu les établissements de crédits spécialisés, surtout ceux qui sont spécialisés dans le financement de l'immobilier (à long terme) sur des ressources d'épargne( à court terme).

#### **2.5.2.3. Le risque de taux d'intérêt**

<sup>21</sup> Michel M., « L'exploitation bancaire et le risque de crédit », Revu banque éditeur , 1995.

<sup>22</sup> Bessis J., « gestion des risques et gestion actif passif des banques », Edition Dalloz, 1995, P. 15.

<sup>23</sup> Augros J. et Queruel M., « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Edition Economica, France, 2000, P. 15.

C'est la situation où le prêteur ou l'emprunteur est soumis à une variation du taux d'intérêts. Pour le banquier, entant que prêteur, le risque de plus ou moins persiste dans les deux cas. Si le taux d'intérêts augmente, le client qui a emprunté des fonds aura des frais financiers supplémentaires à supporter, ce qui va diminuer le résultat de son activité et donc la diminution de ses capacités de remboursement, surtout si le client a contracté des emprunts dans d'autres banques.

Dans le deuxième cas, si le taux d'intérêts diminue, cela implique une rémunération moins importante que celle souhaitée par le banquier .Pour y échapper, le banquier anticipe sur l'évolution du marché, leurs emplois à leurs ressources en taux et en durée mais également en fonction des conditions dont ils sont assortis (taux fixes, taux variables).

#### **2.5.2.4. Le risque de change**

Il peut être défini comme étant la perte entraînée par la variation du cours des créances ou dettes libellées en devises, par rapport à la l'octroi d'un prêt en devise fait naître un risque de change, provenant des fluctuations de cour de la monnaie locale par rapport aux devises. Une hausse du cours de change se traduit par un gain de change, et une baisse par une perte.

#### **2.5.2.5. Risque opérationnel**

Fraude, bug informatique, incendie des locaux, etc. Selon le document consultatif du comité de Bâle, les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou résultant d'évènements extérieurs (Le risque de perte indirecte ou directe provenant des processus intérieurs insuffisants ou ratés, les gents et systèmes ou des événements externes).

Ce risque concerne toute les erreurs de traitement au cours de la vie d'un dossier de crédit.ces risque proviennent généralement de : l'ignorance, négligence, omission, malentendu, etc.

### **2.6. Les garanties de crédit**

La réussite de l'opération octroi de crédits doit être couverte par des garanties, la banque doit toujours imaginer tous les moyens capables de lui assurer une meilleurs sécurité, pour cette raison le banquier consiste à demander des garanties à son client qui constitue aussi un

moyen pour le banquier de se prémunir contre le risque du crédit. Nous estimons que le moyen de prévention le plus efficace est l'étude de la situation passée, présente et future de l'entreprise emprunteuse<sup>24</sup>.

Toutefois il existe d'autres moyens complémentaires à l'étude de dossier dont les plus importants sont: suretés personnelles, Les suretés réelles.

### **2.6.1. Suretés personnelles**

Se définie comme l'engagement prie par une personne physique ou morale (que nous appelons la caution) de satisfaire une obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui- même, elle se matérialise sous forme de cautionnement ou l'aval.

### **2.6.2. Les suretés réelles**

Les suretés réelles permettent de réserver un ou plusieurs actifs mobiliers ou immobiliers appartenant au bénéficiaire du crédit ou à une tierce personne à la garantie de l'emprunt contractée auprès de la banque prêteuse en faisant naître au profit de cette dernière une cause dite «cause de légitime préférence ».

## **Section 3 : Présentation du système bancaire Algérien**

Le système bancaire algérien a connu plusieurs changements en évolution depuis l'indépendance à ce jour, ce système s'effectuera en plusieurs étapes selon une double orientation, la première consistera à récupérer l'un des attribues de la souveraineté monétaire et la nationalisation des banques privées existantes. A l'indépendance par la création d'un institut d'émission spécifiquement algérien, aussi que le système bancaire algérien est renforcé par la création de nouvelles banques publiques et privées pour puisse accompagner les différents réformes politiques et économiques que notre pays a connu.

### **3.1. Le système bancaire de l'indépendance à la transition à l'économie de marché**

Le système bancaire national a connu plusieurs étapes, que nous allons résumer dans les périodes suivants :

#### **3.1.1. Créations de la banque centrale d'Alger (1962-1963)**

---

<sup>24</sup> Kalilou N., « leçon de technique bancaire», Edition HETEC, Bamako, 2009.

L'Algérie récupère sa souveraineté et son droit régalien d'émettre de la monnaie et en créant par la loi n°62, 144 du 13 décembre 1962 son propre institut d'émission de l'Algérie indépendante, dénommée « Banque Centrale d'Algérie » (BCA) sous forme d'établissement public doté de personnalité morale et d'autonomie financière et succède à partir du 2 janvier 1963 à la banque de l'Algérie<sup>25</sup>, noté que durant la période coloniale, ce dernier a exercé le privilège des missions Billets de banque en Algérie dans le cadre de souveraineté française.

### 3.1.2. Mise en place de système bancaire Algérien (1963-1967)

L'édification d'un système bancaire national attribué de la récupération de la souveraineté monétaire, concrétisée par la création d'un institut d'émission et l'instauration de l'unité monétaire national.

La première étape de l'édification du système bancaire national et à partir d'institution existantes de la mise en place de deux nouveaux instruments d'intermédiaires financière spécialisé, l'un chargé du financement au développement « la Caisse Algérienne de développement » en mai 1963 par la loi 63-165 et modifié par l'ordonnance 71-46 du 30 juin 1971 et l'autre de la mobilisation de l'épargne : « la Caisse National d'Epargne et de Prévoyance » CNEP en août 1964.

Dans le second rang caractérisée par l'élaboration et le début de la mise en œuvre du premier plan de développement, qui est marqué en 1966-1967 par la création des trois banques nationales par les transformations des banques privées étrangères en banques nationales, à savoir : la Banque Nationale d'Alger (BNA). Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et la Banque Extérieur d'Algérie (BEA). Ces derniers vont prendre le relais des banques privées étrangères.

### 3.1.3. Planification du financement bancaire de l'économie (1970-1987)

Les autorités politiques Algériennes ont permis une amélioration sensible du financement de l'économie, cette évolution produite par un désengagement progressif de la banque central, notamment au niveau des crédits directs au secteur productif.

---

<sup>25</sup> La banque d'Algérie a été créée par la loi du 4 août 1851 et a exercé le privilège d'émission jusqu'au 30 juin 1962.

Après l'indépendance, le financement de l'économie par la banque centrale a été limité, qui représente la moitié de la masse monétaire en 1965. Afin qu'il s'agit des concours au trésor public mais aussi des crédits accorder à l'économie par des financements du secteur public.

Avec la création des banques national, l'intervention de la banque centrale diminuent de moitié qui représente plus de 20% à 25% de la masse monétaire entre 1967 et 1969, avec l'avènement des plans quadriennaux de développement à partir 1970, le système bancaire national impérativement soumis au plan, dans le financement de l'économie.

En 1970, le système national affecte le financement des investissements au trésor public, le financement de ce dernier supporté par les banques demeure fiable, faisant un véritable intermédiaire financier du pays. A partir de 1982, le développement de l'activité économique a multiplié les besoins financiers, d'où la nécessité de création des deux banques.

La BADR, a été créé, en 1982, a partir des structures de la BEA qui finance le secteur agricole, ainsi que la BDL qui a été en 1985 à partir des structures des crédits populaire d'Algérie (CPA), chargée du financement des unités économiques locaux.

Le rôle assigné au système bancaire national consiste beaucoup plus à répondre à une demande de crédit, exprimée par le secteur productif, qui ramène essentiellement des entreprises publiques.

#### **3.1.4. Le système bancaire algérien après les réformes économiques (1988-2001)**

A partir de janvier 1988, une réforme de l'économie Algérienne, axée principalement sur l'autonomie de l'entreprise, est engagé plusieurs lois sont promulguées<sup>26</sup> à cette effet qui concernent principalement :

- La création de nouvelle institution financière qui est chargé de la gestion des actions des entreprises publiques économiques ;
- Mis en place d'un nouveau système de planification reposer sur une planification stratégique basée sur l'élaboration de plan à moyen terme au niveau national et des collections locaux ;
- Création de nouvelles institutions financières chargées de la gestion des actions des entreprises publiques économiques.

<sup>26</sup> Loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques.



Loi n°90 du 14 avril 1990, un nouveau cadre dans lequel la banque central et les intermédiaires financiers sont appelée à évaluer, la loi a été mise en place en 1990 par la loi relative à la monnaie et au crédit comparativement à la période de la gestion planifiée de l'économie, cette loi apporte des aménagements importants dans l'organisation et le financement du système bancaire.

Cette loi a été élaborée sur la base du principe de l'indépendance de la banque centrale par rapport au pouvoir exécutif, ce principe d'indépendance se manifeste principalement par la création d'un nouvel organe, qui joue à la fois le rôle d'autorité monétaire et de conseil d'administration de la BC. Elle fixe, également, de nouvelles règles qui concernent la création des banques, l'organisation et la gestion de l'intermédiation financière bancaire elle prévoit un instrument de contrôle et de supervision du système bancaire, elle pose par ailleurs, les principes devant permettre l'instauration de règles prudentielles de gestion applicables aux banques et aux établissements financiers.

### **3.2. La composition actuelle de système bancaire Algérien**

Le système bancaire Algérien est composé de vingt (20) banques et de sept (07) établissements financiers<sup>27</sup> qui s'agissent de la catégorie des banques qu'ils regroupent des banques nationales et des banques privées étrangères comme le tableau ci-dessous représentent :

---

<sup>27</sup> Décision du gouvernement de la banque d'Algérie n°12-01 du 03 janvier 2012 portant de la liste des banques et des établissements agréés en Algérie.

**Tableau n° 1 : Les principales banques et institutions financières**

| Les banques publiques  | Les Banques privées   | Les institutions financières spécialisées  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Extérieure d'Algérie (BEA).</li> <li>- Crédit Populaire d'Algérie (CPA).</li> <li>- Banque Nationale d'Algérie (BNA).</li> <li>- Banque de développement de l'Agriculture et de Développement Rural (BADR).</li> <li>- Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP).</li> <li>- Banque d'Algérie de Développement Local (BDL).</li> <li>- Banque Algérienne de Développement (BAD).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque El Baraka d'Algérie.</li> <li>- Citibank.</li> <li>- Arab Banking Corporation (ABC).</li> <li>- Compagnie Algérienne de Banque (CAB).</li> <li>- Société Générale.</li> <li>- Union Bank.</li> <li>- Banque de Maghreb Arab pour l'Investissement et le Commerce (BEMIC).</li> <li>- Natixis El Amana banque.</li> <li>- Algérienne international Bank (AIB).</li> <li>- Banque générale méditerranéenne (BMG).</li> <li>- El Rayan Bank.</li> <li>- Trust Bank.</li> <li>- Gulf bank.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caisse Nationale de Logement (CNL).</li> <li>- Société de Financement Hypothécaire (SFH).</li> <li>- Société de Garantie du Crédit immobilier (SGCI).</li> <li>- Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exploitations (CAGE).</li> <li>- Caisse de Garantie des Marchés Publics (CGMP).</li> <li>- Financière Algéro-Européenne de Participation (FINALEP).</li> </ul> |

**Source :** Établi par nous même, à partir de la décision du gouvernement de la banque d'Algérie n°12-01 du 03 janvier 2012.

### Conclusion

La banque ont su répondre aux besoins de la clientèle on proposant une gamme large et importante des produits en métiers des crédits. Quel que soit la nature du crédit le risque est une partie intégrante de l'activité bancaire, pour se prémunir contre ses risques le banquier prend des garanties comme moyen de protection.

**CHAPITRE II:**  
**NOTIONS**  
**GENERALES SUR**  
**LA PETITE ET**  
**MOYENNE**  
**ENTREPRISE**

## **Chapitre II : NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE**

Les PME jouent un rôle fondamental dans le processus du développement économique d'un pays, par la flexibilité de leurs structures et de capacités à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions.

Dans ce chapitre nous exposerons un aperçu général sur la petite et moyenne entreprise, de ce fait trois sections seront traitées. La première sera consacrée à la définition, aux critères d'identification, à la classification et l'importance de la PME. La deuxième nous allons mettre l'accent sur les différentes caractéristiques, objectifs et besoins de financement de la PME. La troisième section nous expliquerons les atouts et les contraintes de la PME.

### **Section 1 : Définition, critère d'identification, classification et importance de la PME.**

La PME est l'un des moteurs du changement et du progrès grâce à sa mobilité, sa souplesse et sa flexibilité, malgré sa petite taille et sa fragilité. Elle s'adapte à toutes la situation même au troc au cas où la monnaie perdant de sa valeur. Elle est considérée comme la force économique des multinationales.

#### **1.1. Définition de la PME**

Ils existent plusieurs définitions des PME élaborées selon différents contextes. D'après LOBSTEIN certaines entreprises « sont gérées par un seul homme. C'est lui qui assume la totalité des responsabilités de gestion ; il n'est entouré que d'exécutants. Cette considération n'est pas amoindrie par le fait qu'il a sous ses ordres quelques individus qui ont des responsabilités de commandement... on pourrait appeler ces entreprises, des entreprises « patronales ». Il est indéniable que, tant au point de vue chiffre d'affaire qu'au point de vue effectif, elles connaissent une limite supérieure qu'il resterait à définir par enquête »<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Lobstein J., « organiser, commander, structurer : les trois impératifs du gouvernement de l'entreprise », Edition d'organisation, France, 1963.

## 1.2. Critères d'identification de la PME

On distingue deux critères d'identification des PME : les critères qualitatifs également dénommés (critères théorique, sociologiques ou analytiques) et critères quantitatifs, appelés aussi (descriptifs).

### 1.2.1. L'approche descriptive

Utilisée principalement de cerner l'aspect dimension de l'entreprise en privilégiant l'un ou l'autre aspect représentatif de la taille. Parmi eux, nous trouvons soit à titre unique soit combinés entre eux le chiffre d'affaire(CA), l'effectif.

#### 1.2.1.1. Le chiffre d'affaire

Est un critère assez courant, utilisé pour caractériser l'importance d'une entreprise. D'après cet indicateur, l'entreprise pourrait être identifiée à partir d'un chiffre, qui est considéré comme un seuil par lequel l'entreprise peut être classée comme petite, moyenne ou grande<sup>29</sup>.

#### 1.2.1.2. Le nombre d'employés

C'est le critère le plus retenu par la majorité des pays puisqu'il est facile à déterminer. Il reflète ainsi le rôle joué par l'entreprise afin de réduire le taux de chômage. Ce critère dépend de la nature du contrat voir du secteur d'activité. A coté de ces critères mesurables on trouve autres critères qualitatifs.

On distingue <sup>30</sup>:

- **La moyenne entreprise** : est définie comme étant « une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions de dinars et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 Millions de dinars».
- **La petite entreprise** : à son tour, est définie comme « entreprise employant de 10 à 49 Personnes, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas les 200 millions de dinars Ou dont le

---

<sup>29</sup>Belletante B., Leverrato N. et Bernard P., «diversité économique et modes de financement des pme», Edition; Harmattan, France, 2017.

<sup>30</sup>Article 5 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME.

total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars»<sup>31</sup>.

- **La très petite entreprise ou micro-entrepris** : est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA.

**Tableau n° 2 : Seuil de la définition de la PME en Algérie**

| <b>Entreprise</b>                   | <b>Effectif</b>         | <b>Chiffre d'affaires</b>         | <b>Bilan annuel</b>        |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| <b>Très Petite Entreprise (TPE)</b> | De 01 à 09<br>Employés  | < 20 million de Da                | < 10 million de Da         |
| <b>Petite Entreprise (PE)</b>       | De 10 à 49<br>Employés  | < 200 millions de Da              | < 100 million de Da        |
| <b>Moyen Entreprise (ME)</b>        | De 50 à 250<br>Employés | 200 million à 2<br>milliard de Da | 100 à 500 million de<br>Da |

Source : Revue Gestion et entreprises, janvier 2004, n 24.p ,13.

### 1.2.2. L'approche analytique

Cette approche est appelée de différentes façons ; approche qualitatif, théorique ou encore socio-économique ceux critère qui essaie d'accéder à l'intérieure de la « boîte noire », accorde une importance particulière sur des degrés divers, sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite et moyenne dimension et use des critères plus au moins différenciés, a notre égard nous retiendrons les points que nous considérons comme étant les plus importants à savoir :

- Le capital humain et son implication dans la gestion de l'entreprise;
- Les manœuvres et les buts de la gestion de l'entreprise.

#### 1.2.2.1. Le capital humain et son implication dans la gestion de l'entreprise

D'après l'encyclopédie de l'économie, les PME sont définies : « la pme est l'entreprise dans laquelle, le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, technique, sociales et morales de l'entreprise ; quel que soit la forme juridique de celle-ci », donc d'après la définition nous pouvons retenir que la PME est considérée comme étant une

<sup>31</sup> Article 6 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME.

unité de production ou de distribution, de direction ou de gestion (sous la totale responsabilité d'un dirigeant) qui est lié directement à la vie de cette dernière dont il est souvent propriétaire.<sup>32</sup>

À partir de ces définitions, on s'aperçoit que l'aspect humain est très important, étant donné que le dirigeant a un rôle très précis et déterminant dans une PME.

### 1.2.2.2. Les manœuvres et les buts de la gestion de l'entreprise

Comme nous avons pu le constater la PME peut être définie de plusieurs manières donc elle peut être considérée comme toute firme dont la technique n'est cartésienne et peu théorisée, et qui a pour objectif la rentabilité qui n'est pas dépendante de sa gestion, qui interprète le ralentissement de la croissance de la PME et qui a comme conséquence le recours aux sources de financement externe, Nous pourrions citer l'existence d'autres critères ou caractéristiques qui peuvent être déduits à savoir :

- L'absence des PME de la position de force sur le marché ;
- Pour la PME l'obtention des crédits, et le recours au marché financier reste très difficile ;
- Dépendance aux sources d'approvisionnements du voisinage, ainsi qu'à la collectivité locale à laquelle appartiennent les propriétaires et les directeurs<sup>33</sup>.

## 1.3. Les classifications de la PME

Les PME peuvent être classées selon le secteur d'activité et secteur juridique<sup>34</sup> :

### 1.3.1. Classification selon le secteur d'activité

On distingue trois principaux secteurs :

#### 1.3.1.1. Secteur primaire

Ce secteur regroupe tous les entreprises dont les activités principales sont liées à la nature, (Agriculteur, pêche, etc.): à savoir celles Travailler dans le domaine de l'extraction ou l'exploitation forestières.

<sup>32</sup> Belletante B., Leveratto N. et Bernard.P, «diversité économique et modes de financement des pme», Edition Harmattan, France, 2017.

<sup>33</sup> Idem.

<sup>34</sup> <http://xn--apprendreconomie-jqb.com/classification-des-entreprises/?amp=1>.

### 1.3.1.2. Secteur secondaire

Comprend toutes les entreprises engagées dans la conversion de matières premières en produits finis et y compris toutes les industries dont l'activité principale est la production de biens économie.

### 1.3.1.3. Secteur tertiaire (services)

Qui rassemble toutes les entreprises prestataires des services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de crédit, hôtellerie.

## 1.3.2. Classification par branche d'activité

La branche est un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de bien. Ce classement est très important il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné qu'ont utilisent les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent sont confrontées à un même marché principal.

### 1.3.2.1 Classification de la PME en fonction de statut juridique

Les PME dans le statut juridique peuvent être classé comme suit<sup>35</sup>:

- **Les PME du secteur privée**

Le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes relève d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes, cette diversité permet la distinction suivante :

- **Entreprise Individuelle (EI)**

En « nom personnel » très simple car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et de l'entrepreneur, cela présente toutefois des risques important en cas d'échec.

---

<sup>35</sup> <http://xn--apprendreeconomie-jqb.com/classification-des-entreprises/?amp=1>.



- **La Société en Nom Collectif (SNC)**

Elle est composée d'un groupe d'associés ; tous responsables indéfiniment du passif social, c'est-à-dire qu'ils sont tenus de régler les dettes de la société à ses créanciers sur leur propre patrimoine, indépendamment du montant de leurs apports.

- **La Société A Responsabilité Limitée (SARL)**

Est un type mixte entre la société de personnes et société de capitaux. Le capital est divisé en parts sociales non négociables, leur responsabilité est limitée à leur apport, cette dernière comporte au minimum deux et au maximum cinquante associés.

- **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée(EURL)**

Est une variante de la SARL avec une seule personne physique ou moral, elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et du propriétaire. la responsabilité est limité à l'apport des capitaux.

- **La Société Par Actions (SPA)**

À un fonctionnement assez complexe, c'est une forme juridique particulière avec une séparation très nette des responsabilités entre le commandité qui assure la gestion, prend les risques et les commanditaires qui apportent les capitaux sans participer à la gestion.

- **Les entreprises de secteur public**

Elles se présentent comme suit<sup>36</sup> :

- **Les entreprises publiques**

Ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'État, cette dernière détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

---

<sup>36</sup> <http://xn--apprendreeconomie-jqb.com/classification-des-entreprises/?amp=1>.

- **Les entreprises semi-publiques**

Ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix d'investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc., mais où des personnes privées participent en financement et /ou à la gestion.

#### **1.4. L'importance de la petite et moyenne entreprise**

Nul ne peut ignorer l'importance de la PME dans une économie quelconque, et dans le développement de l'économie algérienne en particulier, l'importance de ces PME peut être cernée du point de vue général dans les points suivants<sup>37</sup> :

- Création d'emplois;
- Création de la valeur ajoutée;
- Aménagement du territoire;
- Innovation;
- Exportation.

##### **1.4.1. Création de l'emploi**

Depuis les années quatre-vingt , les PME avaient révélé un grand dynamisme en matière de création d'emploi , notamment à travers le franchisage qui est une opportunité pour la création d'entreprise et pour l'investissement dans le domaine de l'industrie ,en créant des postes permanents a moindre couts , ce qui contribue à la lutte contre le chômage .

##### **1.4.2. Création de la valeur ajoutée**

Les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages à qui elles vendent leurs produits mais elles font aussi des échanges avec d'autres entreprises, les PME apportent une valeur ajoutée quand elles ne nous vendent pas les produits achetés en l'état mais elles contribuent à leur modification.

##### **1.4.3. L'aménagement du territoire**

Les PME permettent de mieux adapter l'offre d'emplois aux besoins locaux, c'est un moyen privilégié pour faciliter la reconversion de certaines régions et pour développer progressivement l'emploi industriel.

---

<sup>37</sup>Gregoire C., Pierre alain M. et Phillipe P., « le financement des PME », Les rapport du Conseil d'analyse économique, Edition la documentation française, février 2009, P.11-13.

#### 1.4.4. La distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations, la valeur ajoutée est donc à : Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financier, (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts)<sup>38</sup>.

### Section 2 : Caractéristiques, Objectifs et besoins de financement de la PME.

Les caractéristiques des PME, quelles soient quantitatives ou qualitatives, mettent en évidence la différence qui existe entre les petites et grandes entreprises. Cette différence nous fait penser qu'il existe une logique financière propre à cette catégorie d'entreprises.

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissement, besoins d'exploitation et besoins d'innovation...etc.).

#### 2.1. Caractéristique de la Petite et Moyenne entreprise

Les caractéristiques des PME<sup>39</sup>, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, mettent en évidence la différence qui existe entre les petites et les grandes entreprises.

##### 2.1.1. La Centralisation

La centralisation sinon la personnalisation de la gestion, qui fait que, d'un côté, l'entreprise peut être identifiée à la direction et lui est terriblement redevable pour sa survie, et que, de l'autre, le processus de décision est plus souvent simple et rapide. Une des définitions de la petite et moyenne entreprise d'ailleurs est justement celle dans laquelle la direction, sinon le dirigeant, assume la responsabilité technique et financière, c'est-à-dire contrôlé le développement de celle-ci. Évidemment, dans le cas de l'entreprise coopérative, cette centralisation n'est pas constante et est soumise à l'assemblée des membres.

---

<sup>38</sup> Alioua K. et Lazib H., « étude des contraintes relative au financement bancaire des PME en Algérie : cas de PME de la wilaya de Bejaia », mémoire de master en science économique option: monnaie, banque et environnement internationale, université de Bejaia, Promotion 2015 - 2016, P. 21 et 22.

<sup>39</sup> Julien Pierre.A et Marchesnay.M, « la petite entreprise », Edition; Vuibert, Paris, 1987, p.57.

### **2.1.2. La faible spécialisation du travail**

La faible spécialisation du travail, au point que, d'un côté, la direction remplit plusieurs tâches de direction au parfois d'opération et, de l'autre, les employés sont souvent polyvalents. Ce qui fait dire que cette « déspecialisation » conduit souvent, (à laisser un maximum d'initiatives aux personnes, la détermination des plans charge faisant souvent même l'objet d'une véritable négociation avec employés).

Cette faible spécialisation, si elle peut être un handicap par rapport aux hautes qualifications des cadres des grandes entreprises, constitue dans une période de changement accéléré un avantage permettant plus de souplesse.

### **2.1.3. Un système d'information interne peu complexe**

Le système d'information interne peu complexe, dû à un marché relativement proche, soit géographiquement, soit psychologiquement. Ainsi, la petite et moyenne entreprise n'a le plus souvent nul besoin d'études de marché complexes, lourdes et souvent dépassées au moment où elles sont terminées.

C'est ainsi que la perception du changement sur leur marché traditionnel local ou régional peut être rapidement saisie par des entrepreneurs attentifs aux moindres bruits du marché : ce qui peut compenser jusqu'à un certain point les limites d'expertises ou le temps disponible à la réflexion<sup>40</sup>.

### **2.1.4. Un système d'information externe simple**

Pour les PME, les études marketing ne sont pas préconisées. On y trouve des rencontres et discussions directes du dirigeant avec ses clients afin de connaître leurs goûts et leur besoin, alors que pour parvenir à ses buts, la grande entreprise doit entreprendre des études de marché complexes et coûteuses.

### **2.1.5. Une stratégie intuitive ou peu formalisée**

Les PME qui ciblent le marché local ont des structures organisationnelles faiblement élaborées ; par contre, plus le marché s'élargit (national ou international) plus la formalisation devient importante.

---

<sup>40</sup> Ben Hadji K. et Outayeb R., « La banque et le financement des PME/PMI », Mémoire de master en science commerciale option: finance, UMMTO, promotion 2014 - 2015, P. 24.

### 2.1.6. La taille

Il n'est pas aisé de classer des entreprises par leur taille dans la mesure où il faut d'abord définir de quelle taille il s'agit<sup>41</sup> :

- Des facteurs de production : Nombre de personnes employées, montant du capital social;
- De l'importance de l'activité : production, chiffre d'affaire;
- De la rentabilité : Valeur ajoutée, Excédent brut d'exploitation et Bénéfice.

Le critère de taille le plus utilisé reste tout de même la taille des effectifs pour certains auteurs comme MARCHESNAY, les buts des PME sont spécifiques et distinct de ceux des autres entreprises de taille plus importante. D'une manière générale, les buts de l'entreprise sont ceux des propriétaires dirigeants. Ces objectifs sont :

- la pérennité ou bien la survie;
- l'Indépendance;
- la croissance.

#### 2.1.6.1. La pérennité ou bien la survie

La pérennité de l'entreprise se définit comme la capacité d'initier ou de faire face au cours de son histoire à des bouleversements externes ou internes tout en préservant l'essentiel de son identité.

#### 2.1.6.2. L'Indépendance

Beaucoup d'entreprises possèdent et dirigent une petite entreprise pour s'affranchir des contraintes sociales et économiques. Autrement dit, l'Indépendance est la principale raison d'être dans certaines entreprises, notamment dans les petites d'entre elles.

#### 2.1.6.3. La croissance

La croissance en effectifs et en chiffre d'affaire traduit la montée en puissance de l'entreprise, qui présente particulièrement :

- Dans certaines entreprises (filiales de grande entreprise qui ont les moyens de la croissance);

---

<sup>41</sup>Ben Hadji K. et Outayeb R., « La banque et le financement des PME/PMI », Mémoire de master en science commerciale option: finance, UMMTO, promotion 2014 - 2015, P. 24.

- Dans certains secteurs florissant qui profitent d'un marché porteur:

Pour certain type d'entrepreneurs qui ont un fort besoin d'accomplissement, recherchant le prestige en affichant une forte personnalité.

## **2.2. Les besoins de financement de la petite et moyenne entreprise**

La seconde décision financière fondamentale qui doit être prise par les dirigeants de l'entreprise, après la décision d'investissement, concerne le financement à moyen et long terme qui requièrent des investissements adoptés, plusieurs besoins intervient durant le cycle de vie courant des PME, il s'agit des besoins de financement liés à l'exploitation et des besoins de financement liés à l'innovation<sup>42</sup>.

### **2.2.1. Les besoins de financement liés à l'investissement**

Les besoins d'investissement sont des décisions durables nés d'une décision de gestion du chef d'entreprise (ou de la direction) et qui génèrent, le plus souvent, une rentabilité différente dans le temps. Quel que soit sa taille l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements :

- Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement de matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf);
- Améliorer la productivité et poussera la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle l'investissement d'expansion ou de capacité. Ils ont pour buts d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produit nouveaux (l'installation d'une nouvelle ou additionnelle);
- Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des couts de fabrication;
- Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration des conditions de travail et les décisions de recrutement d'employés.

---

<sup>42</sup> Giglnger E., « gestion financière de l'entreprise », Edition mémentos Dalloz, Paris, 1991, P.79.

### 2.2.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation

Toute entreprise quelle que soit son efficacité ou quelle que soit sa structure financière peut se trouver confrontés à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'Entreprise doit de manière permanente chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses). A cet égard, on peut résumées les besoins de financement liés à l'exploitation comme suit :

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des fins de production (matières premières);
- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretien de matériels, impôts et taxe, frais divers de gestion, etc.

### 2.2.3. Les besoin de financement liés à l'innovation

Dès qu'il s'agit de projet de recherche et de développement ou innovant, il est surtout question de choix risqués et couteux .De plus, le cout des travaux de recherches et développement compte parmi les principales contraintes au développement.

Les processus d'innovation sont clairement marqués par la prééminence de nombreuses subventions ,avances remboursables , et avantages fiscaux octroyés par les organisme publics , mais les acteurs privés du capital investissement refusent généralement d'intervenir avant que les débouchés industriels et commerciaux de l'innovation ne soient assurés face à l'implication des projets innovants ,le soutiens des acteurs institutionnels (l'Etat et le secteur bancaire ) apparait plus nécessaire que jamais .

Enfin, il faut remarquer que sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc elle ne peut pas survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

### Section 3 : Les atouts et les contraintes de la PME

Les difficultés inhérentes aux PME (financement, innovation, productivité et compétitive) sont plus pénalisantes dans une économie émergente et en développement ou l'initiative priver n'est pas suffisamment valorisée. Les faiblesses des PME trouvent certainement leur origine dans cet état de fait et leur nécessaire mise a niveau selon les standards et les normes internationaux de gestion et de management.

#### 3.1. Les atouts de la PME

Les PME présentent plusieurs atouts pour l'économie d'un pays donné à savoir <sup>43</sup> :

- Le caractère le plus le direct et plus flexible du management de la PME lui permet une adaptation de travail à chaque personnalité. Le travailleur est susceptible de remplir plusieurs rôles, et de varier ses occupations. Il peut ainsi se former et élargir son expérience ;
- Les relations de travail au sein d'une PME sont caractérisées par une harmonie, qui conduit l'entreprise à une communication employeur – employé plus directe ;
- La petite taille de la PME lui facilite la communication et lui procure un mode de gestion rustique, souvent centralisé qui a l'avantage de la simplicité et de la cohérence;
- Les niveaux hiérarchiques sont souvent réduits, les processus de décisions sont donc plus rapides pour le règlement des problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel<sup>44</sup>;
- Le fait que la PME soit moins bureaucratique que la grande entreprise, lui permet de s'adapter plus facilement aux changements du marché, de l'environnement extérieur;
- Les salariés peuvent être plus motivés dans une PME que dans une grande entreprise. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière

<sup>43</sup> Wtterwulgher.R, « La PME une entreprise humaine », Edition; De Boeck université, Bruxelles, 1988, P.108- 119.

<sup>44</sup> Duffal N. et Duval I., « Economie d'entreprise : la stratégie des PME », 2005, P.2.



n'offre pas toutes les possibilités d'une grande entreprise en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions;

- En matière de nouvelles technologies, les PME souffrent moins d'inertie organisationnelle, et par conséquent elles sont plus aptes à répondre aux pressions internes et externes. En plus, la participation plus élevée des employés favorise les changements dus à l'introduction de nouvelles techniques;
- Les petites entreprises sont plus en mesure d'exploiter certains avantages concurrentiels que procurent l'adoption de nouvelles technologies, telles que la flexibilité accrue du système de production ou un meilleur service à la clientèle.

### **3.2. Les contraintes de la PME**

En plus du fait que les grandes entreprises disposent davantage de compétitivité et bénéficient des économies d'échelles, les PME ont à faire face à des faiblesses spécifiques que l'on peut résumer dans les points suivants <sup>45</sup>:

#### **3.2.1. Problèmes liés à la taille**

La taille de la PME peut aussi être un handicap. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important<sup>46</sup>.

#### **3.2.2. Difficulté financière**

À cause de son caractère familial, et des réticences des établissements financiers à leur prêter de l'argent, les PME ont souvent des difficultés à trouver des capitaux tant pour leur démarrage que pour leur croissance. En effet, les PME éprouvent des difficultés à accéder aux crédits bancaires, en raison du faible niveau de fonds propres, le risque élevé et l'absence de garantie présentées aux banquiers. Ces derniers refusent le plus souvent de financer ce type d'entreprises.

---

<sup>45</sup> Idem.

<sup>46</sup> Duffal N. et Duval I., « Economie d'entreprise : la stratégie des PME », 2005, P.3.

De plus, l'absence d'un marché financier dynamique fait que les grandes entreprises drainent la majorité des ressources des banques. D'autant plus que les formules de financement adaptées aux PME ne sont pas à la hauteur<sup>47</sup>.

### 3.2.3. Les problèmes de gestion

Le problème de gestion est un problème récurrent dans la quasi-totalité des pays en voie de développement. La PME est gérée par son propriétaire dans la plus part des cas, or, ce propriétaire n'est pas forcément quelqu'un de compétent, ou quelqu'un qui a une bonne formation, et même s'il l'était, il ne peut pas à lui seul diriger toute l'entreprise, c'est-à-d, assurer à la fois l'administration, le marketing, les recherches, le financement, etc.

La plupart des défaillances vécues par les PME résultent de la négligence de nouvelles techniques de gestions mises à leur disposition. La centralisation des pouvoirs limite largement l'expansion et même la survie de l'entreprise<sup>48</sup>.

### 3.2.4. Problèmes liés aux nouvelles technologies

Les PME sont défavorisées dans l'accès aux nouvelles technologies à cause des imperfections de marché auxquelles elles sont confrontées. Le cloisonnement du marché financier, l'information imparfaite sur le marché de nouvelles technologies, la faible mobilité du facteur humain, ainsi que le cout du traitement de l'information par les nouvelles technologies constituent une série de freins pour ces entreprises<sup>49</sup>.

### 3.2.5. Autres problèmes

La PME éprouve des difficultés à élargir son marché, elles restent cantonnées dans les marchés locaux, soit à cause de l'insuffisance de leurs moyens, soit pour assurer le contrôle des marchés.<sup>50</sup> En plus des difficultés financières et des problèmes de gestion, les PME font face à une insuffisance de personnel qualifié (ingénieurs et chercheurs surtout) capable au sein de l'entreprise de suivre ou initier une recherche industrielle. Une mauvaise connaissance du marché de l'entreprise ou de son évolution future.

## Conclusion

<sup>47</sup> <http://blog.wikimemoires.com/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>.

<sup>48</sup> <http://blog.wikimemoires.com/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>Idem.

<sup>49</sup> Duffal N. et Duval I., « Economie d'entreprise : la stratégie des PME », 2005, P.119.

<sup>50</sup><http://blog.wikimemoires.com/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>.

Les Petites et Moyenne Entreprises ne pouvant pas être considérées comme des entreprises en modèle réduit. En effet, elles ne se distinguent pas des grandes entreprises seulement par leur taille : elles se distinguent aussi par un nombre de caractéristiques qui n'implique pas nécessairement la taille. Celle-ci est d'ailleurs difficile à appréhender. De nombreux critères d'ordre qualitatif et quantitatif qui ne se recoupent pas nécessairement, on a vue aussi dans d'autres points les critères d'identification et l'importance des PME ainsi leurs atouts et leurs contraintes de financement.

**CHAPITRE III:**  
**ETUDE D'UN**  
**DOSSIER DE**  
**CREDIT**  
**D'EXPLOITATION**  
**CAS DE NATIXIS**  
**BANQUE**

## CHAPITRE III : ETUDE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'EXPLOITATION CAS DE NATIXIS BANQUE

Ce chapitre constitue une illustration des techniques d'étude et d'analyse développées dans les deux chapitres précédents. Pour approfondir nos connaissances en matière d'octroi de crédit, nous allons essayer de découvrir le service le plus important au sein d'une banque qui est le service crédit.

Afin de compléter notre étude, et dans le but de présenter une étude satisfaisante, on va présenter le processus d'étude d'un dossier de crédit d'exploitation puis exposer un cas pratique réalisé au niveau de la NATIXIS agence Bejaia, concernant le financement par un crédit d'exploitation.

### Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil « NATIXIS banque »

Pour mieux appréhender le déroulement de l'opération du crédit d'exploitation, nous avons eu l'occasion d'effectuer un stage au sein de la banque NATIXIS Bejaia qui avec une évolution très rapide, a pu dépasser des obstacles pour établir une stratégie par laquelle elle a pu devenir une banque très importante en Algérie.

#### 1.1. Création de NATIXIS banque

En mars 2006, en France le groupe « caisse d'épargne » et le groupe « banque populaire » annoncent un projet de rapprochement de leurs banques d'investissements (respectivement : IXIS corporate Banque issue de la caisse des dépôts et consignation, et NATIXIS banque populaire), et de leurs principales filiales.

La nouvelle entité a pris le nom de NATIXIS, et sa cotation en bourse a été officialisée à la fin novembre 2006. Implantés dans 68 pays et forte de 24000 collaborateurs, NATIXIS est le partenaire bancaire des entreprises et des institutions. Chapitre 4 Étude d'une opération d'importation par un crédit documentaire 73 En 2006, NATIXIS Algérie a réalisé un Produit Net Bancaire (PNB) de 1,2 milliards DA, contre 920 millions en 2005.

En 2001, son chiffre d'affaire était de 280 millions DA. Amorcé fin 2005, le développement de son réseau d'agence devra donc se poursuivre d'une manière soutenue durant les prochaines années.

En 2006, elle avait six agences réparties entre Alger, Oran, Sétif, Bejaia et Tlemcen. A partir de 2010 la direction générale a tracé un programme de développement ambitieux l'ouverture de près de 60 agences et la centralisation des centrales dans un building en construction à Alger.

La politique de NATIXIS Algérie vise au rapprochement de la banque et de ses clients. L'amélioration des processus de traitement des crédits et la mise en place de délégations de crédit significatives au niveau des directions régionales vont permettre de renforcer la réactivité de la banque et sa compétitivité sur le marché. Cette politique s'appuiera sur une solide maîtrise des risques, sur un suivi des risques renforcé ainsi que la mise en place d'outils d'information à la disposition de tous les niveaux de décision de la banque.

## 1.2. Présentation de NATIXIS Algérie

NATIXIS Algérie est la première banque française à s'être installée en Algérie suivie de société générale et de BNP paris bas. Ce fut en novembre 1999 où NATIXIS banque populaire décida d'investir le marché algérien en créant une filiale dénommée « NATIXIS El Amana banque » d'un capital social de 25 millions d'euro soit le capital minimum requis par l'autorité monétaire algérienne (Banque d'Algérie) pour l'installation des banques. Cette institution a connu des mutations successives en suivant les changements ayant marqué la maison mère en France, à savoir<sup>51</sup> :

- Raison social modifiée en 2001 pour devenir NATIXIS banques populaires en cohérence de la raison sociale de la banque mère ;
- Modification de la raison sociale en 2006 suite à l'entrée des caisses d'épargne dans le capital de NATIXIS banque populaire qui devient ainsi NATIXIS Algérie;
- Une troisième modification est attendu pour les prochains mois soit avant la fin de l'année en cours pour deux raisons : le rapprochement réalisé entre les caisses d'épargne et la fédération des banques populaire créant le deuxième groupe bancaire français BPCE et l'évolution réglementaire en Algérie obligeant les banques installées à porter leur capital social à 100 millions d'euros.

---

<sup>51</sup> Document interne fournis par NATIXIS banque.

NATIXIS Algérie a franchi un grand pas pour se conformer à cette obligation étant donné que son capital vient d'être porté à plus de 60 millions d'euros et un accord a été donné par l'organe central de la BPCE pour le complément.

### **1.3. Présentation de l'agence NATIXIS Bejaia**

Faisant partie de l'ensemble des agences NATIXIS banque implantées sur le territoire national, l'agence de Bejaia est une agence mixte (agence traitant un volume d'activité important lié aux entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur à 100 MDZD) sise au 09 Boulevard Krim Belkacem. L'agence NATIXIS Bejaia est rattachée hiérarchiquement à la direction générale et fonctionnellement à l'ensemble des structures centrales opérationnelle et fonctionnelle. Elle est dotée de trois services notamment <sup>52</sup>:

#### **1.3.1. Service caisse**

Chargé de la manipulation des espèces et fonds, il reçoit les virements de la clientèle, exécute les paiements, les mises à disposition des chèques à destination et assure les livres.

#### **1.3.2. Service portefeuille**

Il est chargé du traitement des chèques et effets remis par la clientèle aux fins d'escomptes ou d'encaissement, depuis leur réception jusqu'à leur mise en recouvrement (envoi des chèques et effets à leur lieu de paiement). Il comprend deux sections : section remise et section encaissement.

#### **1.3.3. Service commerce extérieur**

Ce service a pour fonction de réaliser les opérations commerciales ayant une relation avec l'étranger, et ce, en conformité avec la réglementation de commerce extérieur et de change en vigueur. Ainsi, que les règles et usances uniforme. Il est chargé de <sup>53</sup>:

- L'ouverture, le suivi et le contrôle des dossiers de domiciliation des importations et des exportations, ainsi que leurs apurements ;
- L'exécution des ordres de transfert réglementaires ;
- La gestion des comptes devises et des opérations de change ;

<sup>52</sup> Document interne fournis par NATIXIS banque.

<sup>53</sup> Idem.

- L'ouverture et le suivi des crédits documentaires et des remises documentaires.

### **1.3.3.1. Les principales missions du service commerce extérieur**

Les principales missions du service du commerce extérieur sont les suivant :

- La gestion des comptes spéciaux ;
- La prise en charge des opérations de domiciliation d'importation et d'exportation, et de leur gestion ;
- Le traitement des crédits documentaire, des remises documentaires et des transfertslibres ;
- Le traitement des opérations de change ;
- La gestion des contrats et l'octroi des différentes garanties à l'international.

### **1.3.3.2. Relations entretenues par le service commerce extérieur**

Pour les besoins de son fonctionnement ou pour répondre aux différentes dispositions réglementaires, le service étranger entretient des relations a la fois internes et externes a l'organisme auquel il se rattache.

#### **❖ Relations internes**

Dans les relations internes il existe des relations fonctionnelles et hiérarchiques

- **Relation fonctionnelles**

Entretenu avec des structures de la banque pour les aspects de compétence. De ce fait, le service se trouve sous le contrôle fonctionnel des structures suivantes :

- Direction du réseau : pour l'élaboration et l'application de la politique commerciale et aussi, pour le contrôle de l'activité ;
- Direction du marketing et de la communication : pour l'apport en informations nécessaire aux études de marché, de segments de la clientèle, de sondages... ;
- Direction des opérations du commerce extérieur : pour le traitement de l'ensemble des opérations avec l'étranger ;
- Direction du financement extérieur : pour l'étude des demandes et l'accord des financements extérieurs ;
- Structures de contrôle : qui ont pour change de contrôlé l'activité bancaire ;
- Direction de la formation : pour les besoins de la formation du personnel du service ;
- Direction des engagements : qui délivre les autorisations de crédit pour le commerce



extérieur (Credoc notamment).

- **Relations hiérarchiques**

Le service commerce extérieur est placé sous la responsabilité du chef de service qui est lui-même subordonné par le RDO (Responsable Des Opérations), et qui est à son tour chapoté par le directeur d'agence. Toute action qui met en relation l'agence avec ses correspondants étrangers doit transiter par ces directions.

- ❖ **Relation externes**

Le dénouement d'une opération de commerce extérieur demande parfois l'intervention de plusieurs organismes et/ou administrations. De ce fait, le service de commerce extérieur entretient des relations avec notamment <sup>54</sup>:

- **Le ministère des finances**

Plus particulièrement avec la direction des financements extérieurs (FINEX). Il est le principal organisme qui édicte la réglementation régissant les opérations de transfert et de rapatriement, dans le seul but de préserver les intérêts de l'économie nationale.

- **Le ministère de commerce**

Son intervention se limite dans la réglementation des opérations d'importation et d'exportation en termes de flux physique (produits prohibés, contingentés...).

- **La banque d'Algérie**

Son domaine d'intervention est vaste. Tout d'abord, c'est elle qui autorise et donne l'agrément aux intermédiaires agréés. Puis, elle intervient en tant qu'autorité monétaire, en veillant au bon respect de la réglementation en vigueur.

Le service commerce extérieur doit avoir l'autorisation de la banque d'Algérie pour toute soumission à l'accord préalable, il lui rend compte périodiquement, par l'envoi des états statiques, lui permettant ainsi de gérer la trésorerie devises (réserve de change).

- **Les services des douanes**

L'administration des douanes contrôle la réalisation physique des opérations d'importation et d'exportation, et nécessite de ce fait, la collaboration des guichets domiciliaires.

---

<sup>54</sup> Document interne fournis par NATIXIS banque.

## 1.4. La structure de l'agence de Bejaia

L'agence de Bejaia est une agence mixte. Pour assurer sa mission, elle est dirigée par un directeur d'agence et elle est composée de<sup>55</sup> :

- Un directeur d'agence ;
- Un assistant administratif ;
- Un responsable commercial ;
- Un responsable opération

### 1.4.1. Subdivision de structure

La structure est subdivisée en deux services:

#### 1.4.1.1. Le commercial

Dirigé par un responsable commercial, ce dernier est assisté par :

- Un Chargé d'Affaire (CA) ;
- Un Gestionnaire de Clientèle Privée et Professionnelle (GCPP).

#### 1.4.1.2. Les opérations

Dirigé par le Responsable des Opérations (RO), ce dernier dirige un compartiment comportant <sup>56</sup>:

##### - **Un service des opérations domestiques**

Est composé de :

- Chargé d'Accueil Opération Courante (CAOC) ;
- Chargé d'Opérations Techniques ; COT caissier principal ;
- Chargé d'Opération Technique ; COT caissier ;
- Chargé d'Opération Technique ; COT domestiques.

##### - **Un service des opérations internationales :**

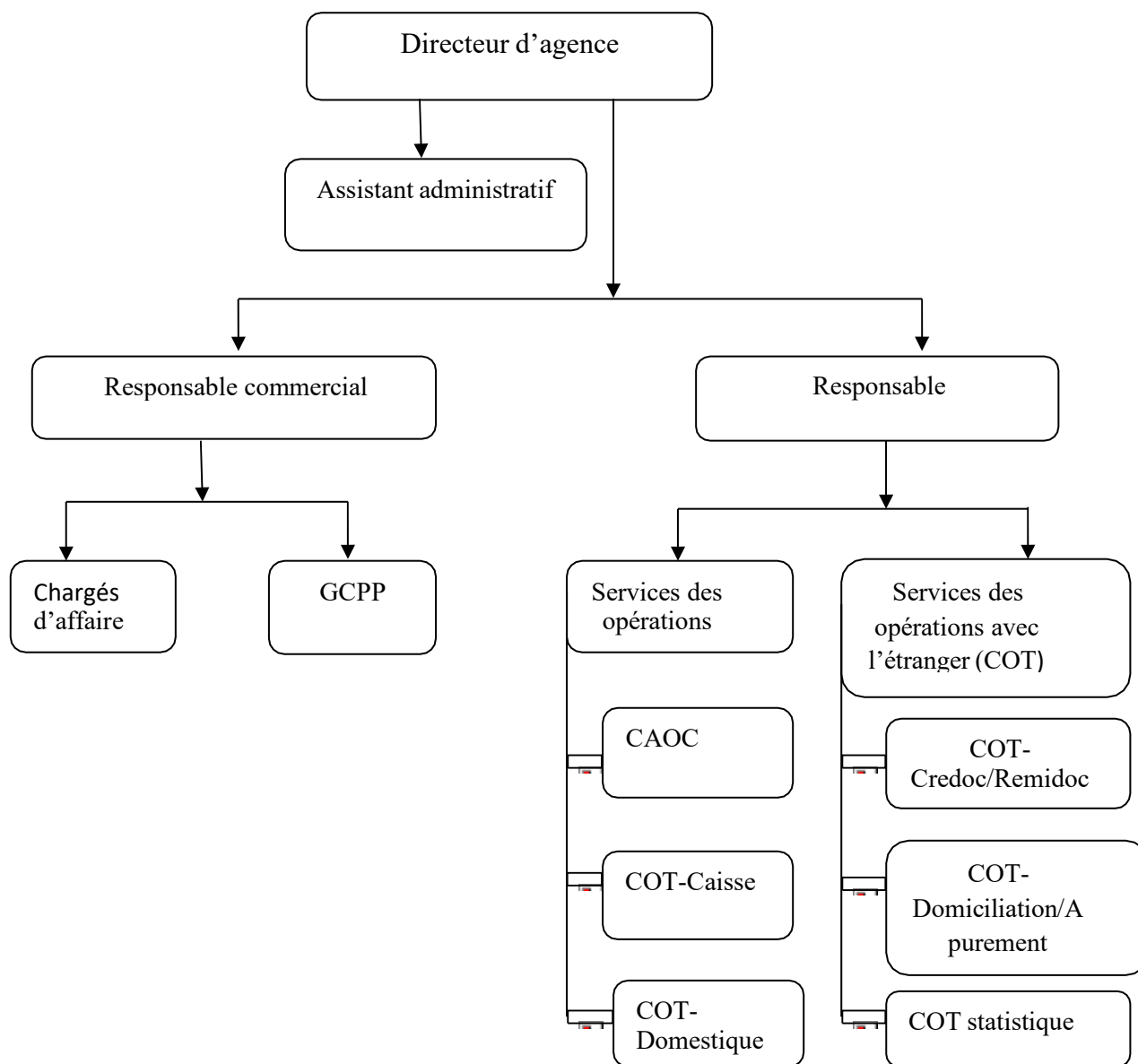
Est composée de chargé d'opérations techniques :

<sup>55</sup> Document interne fournis par NATIXIS banque.

<sup>56</sup>Idem.

- TR/ CREDOC/REMIDOC;
- Domiciliation/Apurement et statistique.

Schéma n°1: L'organigramme de NATIXIS banque



Source : Document interne de NATIXIS banque.

## **Section 2: Processus d'étude d'un dossier de crédit d'exploitation**

Après avoir étudié les différents types de crédit d'exploitation nous allons étudier dans cette section la procédure de traitement d'un dossier de crédit et plus précisément « le crédit d'exploitation » ; avec toutes les démarches suivies par le banquier dans l'étude de dossier.

### **2.1. La constitution du dossier**

Toute demande d'un crédit d'exploitation nécessite au préalable des documents à fournir par le promoteur ou les dirigeants. Un dossier de crédit est un ensemble de documents relatifs à l'activité de l'entreprise. Ces documents retracent la situation administrative juridique, économique, et financière de la relation.

#### **2.1.1. Les documents à fournir par le promoteur**

Les principaux documents à fournir par le promoteur sont :

- Demande écrite signée par le client (ou son représentant légal) détaillant les financements sollicités (nature, montant, durée, destination, modalités de remboursement et garanties) ;
- Statut juridique ;
- Cv des dirigeants, copie de la carte nationale, acte de naissance et résidence ;
- Attestation fiscale et parafiscale ;
- Registre de commerce NIF, NIS ;
- Acte de priorité ou bail de location du local ;
- Bilans fiscaux et TCR des exercices de trois années précédentes ;
- Bilan d'ouverture pour la nouvelle affaire ;
- Plan de la trésorerie et les détails principaux du dernier bilan.

#### **2.1.2. Cas de renouvellement du crédit**

Pour le renouvellement d'un dossier déjà existant, les pièces à fournir sont :

- Demande manuscrite signée par le client incluant la nature des concours sollicités ;
- Mise à jour juridique (statuts, pouvoirs, registre de commerce, carte fiscale.) ;
- Plan de trésorerie et le détail des principaux postes du dernier bilan (fournisseurs, clients, dettes.) ;
- Attestation fiscales et parafiscales dûment apurées ou le calendrier de remboursement des

des antérieurs avec l'administration fiscales;

- Bilans et comptes annexés ainsi que le tableau de comptes des résultats des trois dernières années certifié par le commissaire aux comptes ;
- Qualifications.

## **2.2. Identification du demandeur de crédit**

Afin de déterminer les points forts et les points faibles de l'entreprise; le banquier est amené à axer sa réflexion sur un ensemble de critères. Il s'agit de connaître l'environnement de l'entreprise, sa forme juridique, son objet social, etc.

Le banquier doit connaître le passé de l'entreprise, cette connaissance portera essentiellement sur l'ancienneté et l'expérience de l'entreprise dans son domaine d'activité, et ce que l'entreprise a fait comme réussites dans le passé ainsi ce qu'elle a fait comme échecs<sup>4</sup>.

### **2.2.1. Relation entre la banque et le demandeur de crédit**

Un aperçu sur l'historique de la relation est indispensable pour le banquier dans l'appréciation de la qualité de son client, depuis l'ouverture du compte jusqu'à la date de la demande de crédit. Les conclusions tirées de l'appréciation de l'historique de la relation peuvent amener le banquier à arrêter l'étude à ce niveau ou, au contraire, à continuer sa démarche.

### **2.2.2. Les mouvements d'affaires confiés à la banque**

Le compte courant du client relate l'ensemble des transactions liées à l'activité de l'entreprise. Le mouvement d'affaires confié par le client à sa banque reflète le degré de fidélité et de confiance qu'il a en son banquier. Il se calcule comme suit : Ce mouvement confié doit être rapporté au chiffre d'affaires (CA) déclaré figurant au TCR.

Trois situations peuvent se présenter :

- Mouvements confiés = CA déclaré : une centralisation du CA au niveau du compte du client, et c'est le cas idéal.
- Mouvements confiés < CA déclaré : soit il s'agit d'une fausse déclaration du CA (CA fictif) ou d'une non centralisation du CA, c'est-à-dire que le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques, ou encore le client réalise des transactions en espèce ;

- Mouvements confiés > CA déclaré : il s'agit fausse déclaration du CA (diminuer le CA pour fuir au fisc), ou d'une réalisation d'opérations hors exploitation;

**Mouvements d'affaires = Total mouvements crédits (versements+ virements reçus  
Remises de chèques et effets).**

### 2.2.3. Diagnostic économique et financier de l'entreprise

Après la présentation de l'entreprise et l'identification de sa demande, nous allons passer à une autre étape appelée «diagnostic économique et financier», cette dernière s'avère importante dans la mesure où elle nous permet de déterminer et d'affecter une étude approfondie sur la situation et la santé de l'entreprise. A l'aide des documents comptables et financiers présentés par la relation (bilans et TCR des trois dernières années d'exploitation à savoir les années (2019-2021)).

### 2.2.4. L'analyse rétrospective

L'analyse rétrospective des documents comptables et financiers est une analyse qui vise à mesurer la performance de la situation financière et son évolution, généralement, durant les trois dernières années d'activités, on se basant sur les documents de synthèse comptables et financiers établie par l'entreprise et certifié par un commissaire au compte. Il s'agit, essentiellement, des bilans et TCR.

#### 2.2.4.1. Présentation du bilan comptable

Le bilan comptable est un tableau qui présente la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné, il recense les ressources de la société et les emplois de ces ressources. Il se compose de deux rubriques, l'actif (ce que l'entreprise possède) et le passif (ce que l'entreprise doit)<sup>57</sup>.

- **Au passif** : il indique l'origine des ressources de l'entreprise.
  - **Ressources internes** : elles sont laissées à la disposition de l'entreprise par les propriétaires, ou nées de son activité propre ;
  - **Ressources externes** : sont celles mises à la disposition de l'entreprise par les tiers tels que : les fournisseurs, les banques, etc.

<sup>57</sup> Hubret De La Bruslerie, « analyse financière », 4ème Edition DUNOD, Paris, 2010, P. 44-77.

- **A l'actif** : il décrit l'emploi qui est fait des fonds de l'entreprise :
  - **Les emplois acycliques (fixes, courants)** : sont des biens durables dont la durée de vie est supérieure à la durée d'un cycle de production, ils ne disparaissent pas au bout d'un exercice comptable (un an) ;
  - **Les emplois cycliques** : sont des biens qui font des transformations justifiées par l'activité même de l'entreprise.

#### 2.2.4.2. Présentation du bilan financier

Le bilan financier est un bilan comptable après répartition de résultat, retraite en masse homogène, selon le degré de liquidité des actifs et le degré d'exigibilité de passif et présenté en valeur nette.

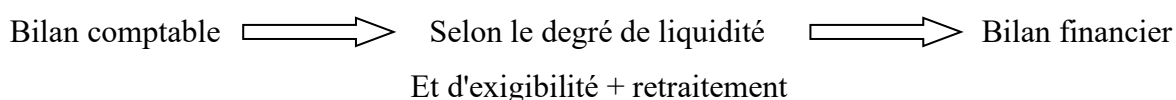
- **Passage du bilan comptable au bilan financier**

Le passage du bilan comptable au bilan financier passe par des retraitements ou reclassements.

- Reclasser : consiste à déplacer les postes du bilan en agrégats significatifs ;
- Retraiter : consiste à ajouter dans le bilan des éléments qui n'y figurent pas ou à effectuer des calculs sur certains postes.

#### Schéma n° 2: Le passage du BC au BF

Reclassements des postes



#### 2.2.4.3. Présentation du TCR

Le TCR est élaboré à partir des comptes relevant de la classe 6 et 7 qui correspondent respectivement aux postes des charges et des produits. Il fait ressortir par différence entre les deux classes le bénéfice ou la perte au cours d'un exercice comptable.

#### 2.2.4.4. Analyse des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion ont été créés afin de pouvoir analyser plus aisément le compte de résultat. En effet, les postes du compte de résultat sont pris un à un, suivant une certaine logique, afin de mettre en évidence des « clignotants » (des indicateurs).

L'examen du TCR permet un retraitement rationnel de ses comptes, ainsi qu'une analyse précise de la formation du résultat en définissant une suite des soldes.

#### 2.2.4.5. L'analyse financière par la méthode des grandes masses

L'appréciation de l'équilibre financier de l'entreprise est menée à l'aide des trois grandeurs financières : le Fond de Roulement (FR), le Besoin en Fond de Roulement (BFR) et la Trésorerie (Tr).

##### ▪ Le fond de roulement (FR)

Il se détermine par différence entre les capitaux permanents (capitaux propres et dettes à LMT) et les actifs non courants, autrement dit par différence entre les ressources stables et les emplois stables.

##### Par le haut du bilan

$$\begin{aligned} \text{Capitaux permanents} &= \text{Capitaux propres} + \text{Dettes à LMT} \\ \text{Fonds de roulement} &= \text{Capitaux permanents} - \text{Actifs non courants} \end{aligned}$$

##### Par le bas du bilan

$$\text{FR} = \text{Actif courant} - \text{Dettes à Court Terme}$$

##### ▪ Le Besoin en Fond de Roulement (BFR)

Il représente le besoin de financement du cycle d'exploitation : l'entreprise est contrainte de payer ses fournisseurs avant de recevoir l'encaissement de ses clients. Pour pouvoir fabriquer et vendre, l'entreprise doit accepter d'immobiliser des capitaux dans des actifs circulants d'exploitation : constituer un stock, faire crédit à ses clients, etc.

Le cycle d'exploitation procure cependant également des ressources : le crédit des fournisseurs, les acomptes reçus des clients, les dettes fiscales et sociale, etc. figurant en dettes d'exploitation. Le BFR est égal aux actifs circulants d'exploitation diminués des dettes d'exploitation.



$$\text{BFR} = \text{Actif courant (hors trésorerie)} - \text{Passif courant hors trésorerie}$$

- **La trésorerie (TR)**

Elle se définit de deux façons :

Elle se détermine par différence entre le FR et le BFR (calcul vertical). Elle constitue une «résultante » assurant l'égalité entre le total des emplois et ressources ;

$$\text{Trésorerie (TR)} = \text{FR} - \text{BFR}$$

- Elle constitue également la différence (positive ou négative) entre trésorerie active et la trésorerie passive.

$$\text{Trésorerie} = \text{TRA} - \text{TRP}$$

- **La capacité d'autofinancement CAF**

Le calcul de la CAF à partir du résultat :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net de l'exercice} - \text{reprise sur pertes de valeur et provision moins-value des éléments d'actifs cédés} - \text{plus-value des éléments d'actifs cédés} + \text{Dotation aux amortissements provisions.}$$

- **La solvabilité**

La solvabilité de l'entreprise est sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements au moment opportun. L'appréciation de la solvabilité se fait grâce à une grandeur de masse significative qui est la situation nette comptable (S.N.C). Par définition, la S.N.C ou l'actif net est la perte maximale que pourrait supporter une entreprise, dans l'hypothèse de liquidation, sans pour autant compromettre le remboursement de ses créanciers.

$$\text{SNC} = (\text{Actif immobilisé} + \text{Actif circulant} - \text{Actif sans valeur}) - (\text{DMLT} - \text{DCT})$$

#### 2.2.4.6. L'analyse financière par la méthode des ratios

Un ratio est un rapport significatif entre deux grandeurs cohérentes. Le calcul d'un ratio en lui-même présente généralement peu d'intérêt, ce qui importe, c'est :

- Son évolution dans le temps ;
- Sa position par rapport aux performances des concurrents ;
- Sa tenue par rapport à des normes générales, principalement bancaires dans la mesure où elles ont une réelle signification et qu'elles constituent un critère de jugement pour l'analyste.

#### 2.2.5. La décision finale

Le progrès d'une longue analyse doit certainement déboucher sur une décision qui est importante pour son client, le demandeur du crédit. Cette décision est prise après avoir collecté plusieurs avis émanant de plusieurs niveaux :

- Au niveau de l'agence ;
- Au niveau du groupe d'exploitation ;
- L'autorisation du crédit.

### Section 3 : Cas pratique : étude d'un crédit d'exploitation

La présente étude de cas porte sur le renouvellement avec extension des crédits d'exploitation déjà obtenus par l'entreprise **EURL « X »**. Sauf pour le deuxième crédit bail le client à demander l'augmentation d'enveloppe jusqu'à **30 000 000 DA** alors qu'elle était de **11 600 000DA** avant le renouvellement. Le montant global de la demande de crédit déposé par le client au niveau de l'agence s'élève à 166 407 787 DA réparti comme suit <sup>58</sup>:

- **Découvert** : d'un montant de 4 000 000 DA ;
- **REF / PRE Financement** : d'un montant 25 000 000 DA ;
- **LC MIXTE** : d'un montant 100 000 000 DA ;
- **1<sup>er</sup> Crédit Bail Mobilisé (CBM)** : d'un montant de 7 407 787 DA ;
- **2<sup>eme</sup> Crédit Bail Mobilisé (CBM)** : d'un montant de 30 000 000 DA.

<sup>58</sup> Données recueillis auprès de la NATIXIS.

### 3.1. Identification de demandeur de crédit

Les données de demandeur de crédit sont présentées comme suit :

- Présentation de l'entreprise Raison sociale : EURL « X »;
- Date de création : 21/04/2008;
- Forme juridique actuelle : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL);
- Siège social : Taourirte Larbaa Oued Ghir wilaya de Bejaïa;
- Capital social : 40 000 000 DA;
- Date d'entrée en relation avec l'agence NATIXIS Bejaïa : 07/11/2012.

### 3.2. Les activités de l'entreprise

L'activité principale du demandeur de crédit est la suivante :

- Importation et distribution de matériaux de construction la tuile et les matériaux de finition;
- Fabrication de divers mortier de façade interne et externe mortier de finition, pate a joint, enduits, plaque au plâtre.

### 3.3. La relation Banque- Client

Il s'agit de l'une des plus importantes entreprises de notre agence. Elle est domiciliée a NATIXIS Bejaïa depuis 2012, et notre agence n'a connu aucune difficulté majeure quant à l'issue de remboursement des crédits déjà octroyé.

### 3.4. Mouvements d'affaires confiés

Les mouvements confiés par la relation sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils démontrent la centralisation de son chiffre d'affaires aux guichets de l'agence.

D'après le tableau suivant, il apparait clairement que la relation confie la totalité de son chiffre d'affaire a NATIXIS banque durant toutes les années. L'importance du chiffre d'affaire confié durant est un indice de bonne relation entre la banque et l'entreprise.

Tableau n° 3 : Le mouvement d'affaire confié

| Exercices                          | 2019      | 2020      | 2021      |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Indicateurs</b>                 |           |           |           |
| <b>Mouvements confiés</b>          | 228 587   | 389 735   | 276 292   |
| <b>Chiffre d'Affaire (HT)</b>      | 187 822   | 250 722   | 258 556   |
| <b>Mouvements confiés / CA</b>     | 122%      | 155%      | 107%      |
| <b>Produit Net Bancaire ( PNB)</b> | 5 170 496 | 4 602 357 | 4 075 642 |

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

### 3.5. Diagnostic économique et financier de l'entreprise

Après avoir identifié le demandeur de crédit et la relation entre l'entreprise et la banque, nous arrivons à la deuxième étape de notre étude intitulée l'analyse financière de l'entreprise.

#### 3.5.1. Les bilans comptables

Tableau n° 4 : Actif du bilan comptable

| Actif                               | 2019                  | %            | 2020                  | %            | 2021                  | %            |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| <b>Actifs non courants</b>          |                       |              |                       |              |                       |              |
| Immobilisation<br>Corporelles       | 17 791 078,28         | 99,87        | 37 672 571,68         | 99,94        | 28 049 515,39         | 99,92        |
| Immobilisation<br>Financières       | 22 315                | 0,13         | 22 315                | 0,06         | 22 315                | 0,08         |
| <b>Total actif Non<br/>Courant</b>  | <b>17 813 393,28</b>  | <b>9,83</b>  | <b>37 694 886,68</b>  | <b>12,14</b> | <b>28 071 830,39</b>  | <b>11,98</b> |
| <b>Actifs courants</b>              |                       |              |                       |              |                       |              |
| Stock et en cours                   | 104 567 177,98        | 6,4          | 199 996 302,52        | 73,33        | 135 757 675,95        | 68,84        |
| Créances et emplois<br>Assimilées   | 9 849 312,09          | 6,03         | 42 802 679,70         | 15,69        | 25 098 812,49         | 12,17        |
| Disponibilité et<br>assimilées(T.A) | 48 964 387,26         | 29,97        | 29 930 671,78         | 10,97        | 45 348 199,70         | 21,99        |
| <b>Total d'actif Courant</b>        | <b>163 380 877,33</b> | <b>90,17</b> | <b>272 729 654</b>    | <b>87,86</b> | <b>206 204 688,14</b> | <b>88,02</b> |
| <b>TOTAL GENERAL<br/>D'ACTIF</b>    | <b>181 194 270,61</b> | <b>100</b>   | <b>310 424 540,68</b> | <b>100</b>   | <b>234 276 518,53</b> | <b>100</b>   |

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

Tableau n° 5 : Passif du bilan comptable

| Passif                                      | 2019                  | %            | 2020                  | %            | 2021                  | %            |
|---|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                     |                       |              |                       |              |                       |              |
| Capital émis                                | 30 500 000            | 99,11        | 40 000 000            | 95,80        | 40 000 000            | 92,88        |
| Primes et réserves-<br>réserves consolidées | 90 615,78             | 0,29         | 90 615,78             | 0,22         | 90 615,78             | 0,21         |
| Ecart de réévaluation                       |                       |              |                       |              |                       |              |
| Résultat net                                | 1 091 624,30          | 3,55         | 1 480 193,59          | 3,54         | 1 313 077,35          | 3,05         |
| Report à nouveau                            | (907 647,820)         | (2,95)       | 183 976,48            | 0,44         | 1 664 170,07          | 3,86         |
| <b>Total des capitaux<br/>propres</b>       | <b>30 774 593,26</b>  |              | <b>41 754 785,85</b>  | <b>13,45</b> | <b>43 067 863,20</b>  | <b>18,38</b> |
| <b>Passifs non courants</b>                 |                       |              |                       |              |                       |              |
| Emprunts et dettes<br>Financières           | 5 847 569,75          | 100          | 20 556 031,86         | 100          | 17 972 067,23         | 100          |
| <b>Total passif non<br/>courant</b>         | <b>5 847 569,75</b>   | <b>3,23</b>  | <b>20 556 031,86</b>  | <b>6,62</b>  | <b>17 972 067,23</b>  | <b>7,67</b>  |
| <b>Passifs courants</b>                     |                       |              |                       |              |                       |              |
| Fournisseurs et<br>comptes rattachés        | 16 134 711,77         | 11,16        | 28 119 070,93         | 11,33        | 16 321 618,17         | 9,42         |
| Impôts                                      | 1 547 787,20          | 1,07         | 20 395 505,53         | 8,22         | 334 670,09            | 0,19         |
| Autres dettes                               | 101 889 609,63        | 70,48        | 175 594 515,82        | 70,77        | 131 580 300,52        | 75,95        |
| Trésorerie passif                           | 25 000 000            | 17,29        | 24 004 630,69         | 9,68         | 24 999 999,32         | 14,44        |
| <b>Total passif<br/>courant</b>             | <b>144 572 108,60</b> | <b>79,79</b> | <b>248 113 722,97</b> | <b>79,93</b> | <b>173 236 588,10</b> | <b>73,95</b> |
| <b>TOTAL<br/>GENERAL<br/>PASSIF</b>         | <b>181 194 270,61</b> | <b>100</b>   | <b>310 424 540,68</b> | <b>100</b>   | <b>234 276 518,53</b> | <b>100</b>   |

**NB:** La valeur entre parenthèse est négative.

**Source :** Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

### 3.5.2. Les bilans financiers

Après retraitement des bilans SCF des trois années 2019, 2020 et 2021 nous avons obtenu les bilans financiers suivants :

**Tableau N° 6 : Actif du bilan financier**

| <b>Rubriques</b>                 | <b>2019</b>           | <b>2020</b>           | <b>2021</b>           |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Valeurs Immobilisées</b>      | <b>17 813 393,28</b>  | <b>37 694 886,68</b>  | <b>28 071 830,39</b>  |
| Immobilisation corporelles       | 17 791 078,28         | 37 672 571,68         | 28 049 515,39         |
| Immobilisation financières       | 22 315                | 22 315                | 22 315                |
| <b>Valeurs d'Exploitation</b>    | <b>104 567 177,98</b> | <b>199 996 302,52</b> | <b>135 757 675,95</b> |
| Stock et encours                 | 104 567 177,98        | 199 996 302,52        | 135 757 675,95        |
| <b>Valeurs Réalisables</b>       | <b>9 849 312,09</b>   | <b>42 802 679,7</b>   | <b>25 098 552,49</b>  |
| Clients                          | 4 463 552,50          | 10 729 858,81         | 9 249 952,50          |
| Autres débiteurs                 | 14 401,85             | 9 500 000             | 9 500 000             |
| Impôts et assimilés              | 5 371 357,74          | 22 572 820,89         | 6 348 599,99          |
| <b>Valeurs Disponibles</b>       | <b>48 964 387,26</b>  | <b>29 930 671,78</b>  | <b>45 348 199,70</b>  |
| Disponibilité et assimilées(T.A) | 48 964 387,26         | 29 930 671,78         | 45 348 199,70         |
| <b>TOTAL D'ACTIF</b>             | <b>181 194 270,61</b> | <b>310 424 540,68</b> | <b>234 276 518,53</b> |

Source : Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

Tableau n° 7 : Passif du bilan financier

| Passif du bilan                     |                       |                       |                       |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Rubriques                           | 2019                  | 2020                  | 2021                  |
| <b>Capitaux propres</b>             | <b>30 774 593,26</b>  | <b>41 754 785,85</b>  | <b>43 067 863,20</b>  |
| Capital émis                        | 30 500 000            | 40 000 000            | 40 000 000            |
| Résultat net                        | 1 091 624,30          | 1 480 193,59          | 1 313 077,35          |
| Report à nouveau                    | (907 647,82)          | 183 976,48            | 1 664 170,07          |
| <b>Dettes à Long et Moyen Terme</b> | <b>5 847 569,75</b>   | <b>20 556 031,86</b>  | <b>17 972 067,23</b>  |
| Emprunts et dettes financières      | 5 847 569,75          | 20 556 031,86         | 17 972 067,23         |
| <b>Dettes a Court Terme</b>         | <b>144 572 108,60</b> | <b>248 113 722,97</b> | <b>173 236 588,10</b> |
| Fournisseurs et comptes rattachés   | 16 134 711,77         | 28 119 070,93         | 16 321 618,17         |
| Impôts                              | 1 547 787,20          | 20 395 505,53         | 334 670,09            |
| Autres dettes                       | 101 889 609,63        | 175 594 515,82        | 131 580 300,52        |
| Trésorerie passive                  | 25 000 000            | 24 004 630,69         | 24 999 999,32         |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                 | <b>181 194 270,61</b> | <b>310 424 540,68</b> | <b>234 276 518,53</b> |

**NB:** La valeur entre parenthèse est négative.

**Source :** Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

Une étude comparative des trois bilans permet de révéler les points suivants d'après le tableau ci dessous :

- **L'actif immobilisé :** de tendance alternative, de 17 813 393,28 DA en 2019 a 37 694 886,68 DA en 2020 soit une augmentation de 2,31% et en 2021 on a 28 071 830,39 DA cette situation est justifier par la liquidation d'une partie des immobilisations corporelles.
- **Les valeurs d'exploitation :** elles représentent 57,71% du total du bilan en 2019 puis elles atteignaient les 64,43 % en 2020 puis elles baissent en 2021 pour atteindre les 57,95 %.
- **Les valeurs réalisables :** sont constitués essentiellement du poste clients et du poste impôts et assimilés qui représentent la majorité des valeurs réalisables. ces derniers états de 5,44% en 2019 puis elles ont connu une augmentation conséquente en 2020 pour atteindre les 13,79 %

ensuite elles sont passées a 10,71% en 2021.

- **Les valeurs disponibles** : les valeurs disponibles représentaient 27,02 % du total du bilan en 2019 puis 9,64 % en 2020 pour enfin terminé à 19,36 % a 2021. en valeur absolue elles ont été plus importantes en 2019 : 48 964 387,26 DA contre 29 930 671,78 DA en 2020 et puis elles sont passées a 45 348 199,70 DA en 2021.

**Tableau n° 8 : Actif en grandes masses**

| Actif        | 2019                  | %          | 2020                  | %          | 2021                  | %          |
|--------------|-----------------------|------------|-----------------------|------------|-----------------------|------------|
| VI           | 17 813 393,28         | 9,83       | 37 694 886,68         | 12,14      | 28 071 830,39         | 11,98      |
| VE           | 104 567 177,98        | 57,71      | 199 996 302,52        | 64,43      | 135 757 675,95        | 57,95      |
| VR           | 9 849 312,09          | 5,44       | 42 802 679,7          | 13,79      | 25 098 552,49         | 10,71      |
| VD           | 48 964 387,26         | 27,02      | 29 930 671,78         | 9,64       | 45 348 199,70         | 19,36      |
| <b>TOTAL</b> | <b>181 194 270,61</b> | <b>100</b> | <b>310 424 540,68</b> | <b>100</b> | <b>234 276 518,53</b> | <b>100</b> |

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

- **Le passif du bilan Les capitaux permanents** : ce poste représente en moyenne 22,11 % du total passif. Il est constitué de capitaux propres et des dettes a longs et a moyen terme . On remarque que pendant l'année 2019 et 2020 on a presque les mêmes valeurs qui sont respectivement de 20,21% et 20,07%, et une augmentation de 5,98% en 2021.
- **Dettes à court terme** : pour les dettes à court terme on remarque qu'elles représentent en moyenne 77,89% du total passif. elles sont de 79,86% entre l'année 2019 et 2020, et une diminution de 5,98 % entre l'année 2020 et 2021.

**Tableau n° 9 : Passif en grandes masses**

| Passif                     | 2019                  | %          | 2020                  | %          | 2021                  | %          |
|----------------------------|-----------------------|------------|-----------------------|------------|-----------------------|------------|
| <b>Capitaux permanents</b> | 36 622 162,75         | 20,21      | 62 310 817,71         | 20,07      | 61 039 930,43         | 26,05      |
| <b>Capitaux propres</b>    | 30 774 593,26         | 16,98      | 41 754 785,85         | 13,45      | 43 067 863,20         | 18,38      |
| <b>DLMT</b>                | 5 847 569,75          | 3,23       | 20 556 031,86         | 6,62       | 17 972 067,23         | 7,67       |
| <b>DCT</b>                 | 144 572 108,60        | 79,79      | 248 113 722,97        | 79,93      | 173 236 588,10        | 73,95      |
| <b>TOTAL</b>               | <b>181 194 270,61</b> | <b>100</b> | <b>310 424 540,68</b> | <b>100</b> | <b>234 276 518,53</b> | <b>100</b> |

Source : Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.



### 3.5.3.2. Détermination et analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

Les différents soldes intermédiaires de gestion présentés ci-dessus sont calculés à partir des TCR des années 2019, 2020 et 2021.

- **La Production de l'Exercice** : la production de l'exercice a enregistré une augmentation de 62 768 014,47 DA entre l'année 2019 et 2020. Elle a enregistré aussi une autre augmentation de 7 858 578,43 DA entre l'année 2020 et 2021. Cette augmentation est due à la hausse des produits vendus par rapport aux autres comptes.
- **La Consommation de l'Exercice** : la consommation de l'exercice a enregistré une augmentation durant les trois années 2019, 2020 et 2021. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges.
- **La Valeur Ajoutée** : considérée comme la richesse créée par l'entreprise, elle a enregistré une augmentation de 7 751 881,08 DA entre l'année 2019 et 2020. Cette augmentation due à la baisse des charges par rapport à la production de l'exercice ; entre l'année 2020 et 2021 l'entreprise « X » a enregistré une diminution de 9 663 927,74 DA. Cette diminution s'explique principalement par la hausse des charges par rapport à la production de l'exercice.
- **Excédent Brut d'Exploitation** : c'est la part de la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise, cet indicateur est positif durant les trois années ce que on appelle EBE suffisant. On constate une augmentation de 5 516 429,24 DA entre l'année 2019 et 2020 qui s'explique par la baisse des charges par rapport à la valeur ajoutée. L'entreprise « X » a enregistré une diminution de 10 722 536,19 DA entre l'année 2020 et 2021. Cette diminution est due à la hausse des charges par rapport à la valeur ajoutée.
- **Résultat Opérationnel** : c'est le résultat généré de l'activité normale de l'entreprise, indépendamment des opérations financières et exceptionnelles. Pour les trois années le résultat est positif, qui se traduit par l'augmentation de l'EBE. On constate une diminution durant les trois années 2019, 2020 et 2021, et cela due à l'augmentation des autres charges opérationnelles.
- **Résultat Financier** : le résultat financier est positif durant les trois années 2019, 2020 et 2021, cela s'explique par l'augmentation de résultat d'exploitation et diminution des charges financières.

- **Résultat Ordinaire** : le résultat ordinaire traduit la synthèse des activités d'exploitation et des résultats de l'activité financières de l'entreprise. L'entreprise « X » a connu une augmentation contenue durant l'année 2019, 2020 qui s'explique par la hausse des résultats financiers. Et une diminution entre l'année 2020 et 2021 qui s'explique par la baisse des résultats financiers.
- **Résultat Extraordinaire** : Le résultat extraordinaire est nul durant les trois années 2019, 2020 et 2021 car il y'a pas d'activités hors exploitation.

Tableau n° 10 : les soldes intermédiaires de gestion

| Rubrique                                       | 2019                | 2020                | 2021                |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Production de l'Exercice (1)</b>            | 188 086 418,25      | 250 854 432,72      | 258 713 011,15      |
| <b>Consommations de l'Exercice (2)</b>         | 165 279 097,57      | 220 295 230,96      | 237 817 737,13      |
| <b>Valeur Ajoutée d'Exploitation (1) - (2)</b> | 22 807 320,68       | 30 559 201,76       | 20 895 274,02       |
| <b>Excédent Brut d'Exploitation</b>            | 13 586 556,76       | 19 102 986          | 8 380 449,81        |
| <b>Résultat Opérationnel</b>                   | 7 514 120,60        | 6 429 567,57        | 5 599 293,59        |
| <b>Résultat Financier</b>                      | 6 412 496,30        | 4 709 753,98        | 4 276 216,24        |
| <b>Résultat Ordinaire</b>                      | 1 101 624,30        | 1 719 813,59        | 1 323 077,35        |
| <b>Résultat Extraordinaire</b>                 | /                   | /                   | /                   |
| <b>Résultats Net de l'Exercice</b>             | <b>1 091 624,30</b> | <b>1 480 193,59</b> | <b>1 313 077,35</b> |

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

#### • Le Fond de Roulement

Les Fonds de Roulements (FR) de l'entreprise «X» sont tous positifs sur toute la période de notre étude (2019- 2021). Ce qui signifie que les emplois non courants à financer par l'entreprise sont inférieurs aux ressources de long terme qu'elle dispose sur la période de notre étude. Cet état de chose indique qu'il y a une suffisance des ressources de longues durées pour

financer les actifs immobilisés.

L'entreprise «X» disposant de ressources permanentes, elle arrive donc à couvrir ses besoins d'investissements, alors cette entreprise ne serait pas contrainte de financer ses actifs fixes élargis par des ressources courantes. Une telle situation dénote un équilibre financier.

#### • Le Besoin de Fond de Roulement

Le Besoin de Fond de Roulement (BFR) de l'entreprise «X» en 2019 est négatif cela veut dire que les ressources de financement dégagées par l'exploitation n'arrivent pas à combler le besoin de financement pour son exploitation. Contrairement aux deux années suivantes il est positif donc on peut dire que les ressources de financement dégagées par l'exploitation arrivent à combler le besoin de financement pour son exploitation.

#### • Trésorerie Nette

La Trésorerie de l'entreprise est positive durant les trois années d'études. La trésorerie s'avère satisfaisante et donc l'entreprise «X» a pu gérer sa trésorerie sans la geler. En définitif la structure de l'entreprise «X» affiche un équilibre sain sur toute la période, elle dispose des ressources pour assurer le financement de ses besoins.

**Tableau n° 11 : L'équilibre financier en grandes masses**

| <b>Rubriques</b>                          | <b>2019</b>           | <b>2020</b>          | <b>2021</b>          |
|---|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Capitaux permanents                       | 36 622 162,75         | 62 310 817,71        | 61 039 930,43        |
| Actif non courant                         | 17 813 393,28         | 37 694 886,68        | 28 071 830,39        |
| <b>Fonds de Roulement (FR)</b>            | <b>18 808 769,47</b>  | <b>24 615 931,03</b> | <b>32 968 100,04</b> |
| Actif courant (hors trésorerie)           | 114 416 490,07        | 242 798 982,22       | 160 856 488,44       |
| Passif courant (hors trésorerie)          | 119 572 108,60        | 224 109 092,28       | 148 236 588,78       |
| <b>Besoin en Fonds de Roulement (BFR)</b> | <b>(5 155 618,53)</b> | <b>18 689 889,94</b> | <b>12 619 701,66</b> |
| Fonds de roulement                        | 18 808 769,47         | 24 615 931,03        | 32 968 100,04        |
| Besoin en fonds de roulement              | (5 155 618,53)        | 18 689 889,94        | 12 619 701,66        |
| <b>Trésorerie (TR)</b>                    | <b>23 964 388</b>     | <b>5 926 041,09</b>  | <b>20 348 398,39</b> |

**NB:** La valeur entre parenthèse est négative.

**Source :** Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

L'entreprise « X » réalise une Capacité d'autofinancement nettement positive, ce qui signifie que l'entreprise dégage un surplus monétaire et dispose de possibilités de financement de ses nouveaux investissements, et de remboursements de ses emprunts. Ainsi, en 2020 elle réalise une augmentation de 3 954 143,63 DA et en 2021 elle réalise une augmentation de 709 223,35 DA. L'entreprise dispose donc d'une bonne rentabilité liée à son activité économique.

**Tableau n° 12 : Calcul de la capacité d'autofinancement**

| Rubrique                                | 2019                | 2020                 | 2021                 |
|---|---------------------|----------------------|----------------------|
| Résultat Net de l'Exercice              | 1 091 624           | 1 480 193,59         | 1 313 077,35         |
| Dotations aux Amortissements Provisions | 5 356 352,74        | 8 921 926,78         | 9 798 266,37         |
| <b>Capacité d'Autofinancement (CAF)</b> | <b>6 447 976,74</b> | <b>10 402 120,37</b> | <b>11 111 343,72</b> |

Source : Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

On remarque que la solvabilité de l'entreprise « X » est positif durant les trois années 2019, 2020 et 2021, cela signifie que l'entreprise « X » peut faire face à l'ensemble de ses engagements au moment opportun.

**Tableau n° 13 : Calcul de la solvabilité**

| Rubrique                                 | 2019                 | 2020                 | 2021                 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif immobilisé                         | 17 813 393,28        | 37 694 886,68        | 28 071 830,39        |
| +Actif courant                           | 163 380 877,33       | 272 729 654          | 206 204 688,14       |
| +Actif sans valeur                       | /                    | /                    | /                    |
| -DLMT                                    | 5 847 569,75         | 20 556 031,86        | 17 972 067,23        |
| - DCT                                    | 144 572 108,60       | 248 113 722,97       | 173 236 588,10       |
| <b>Situation Nette Comptable (S.N.C)</b> | <b>30 774 592,26</b> | <b>41 754 785,85</b> | <b>43 067 863,20</b> |

Source : Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

### 3.5.4. Analyse de la structure financiers a travers les ratios

Les principaux ratios utilisés sont :

#### 3.5.4.1. Ratio de liquidité

On calcul le ratio de liquidité générale, réduite et immédiate :

- **Ratio de liquidité générale** : durant les trois années 2019,2020 et 2021 le ratio de liquidité générale est supérieur a 1 ce qui signifie que l'entreprise « X » marque une suffisance des liquidités sur les exigibilités à court terme.
- **Ratio de liquidité réduite** : Durant l'année 2019, ce ration es égale à 0,41 ce qui signifie que l'entreprise « X » rembourse ses dettes à courte terme à partir de ses valeurs réalisables et disponibles. En 2020, ce ratio est inferieur à 0,3 dans ce cas l'entreprise n'arrive pas a rembourser ses dettes à court terme par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisables. En 2021, ce ratio est supérieur à 0,3 dans ce cas l'entreprise rembourse ses dettes à court terme par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisables.
- **Ratio de liquidité immédiate** : Ce ratio est supérieur à 0,3 en 2019, ce qui signifie que la disponibilité de cette entreprise peut rembourser ses dettes immédiatement. En 2020, ce ratio est inférieure à 0,2, ce qui est signifié qu'elle est incapable de couvrir ses dettes à court terme par ses disponibilité, donc la trésorerie de l'entreprise « X » est en difficulté. En 2021, ce ratio est supérieur à 0,2, ce qui est signifié qu'elle est capable de couvrir ses dettes à court terme par ses disponibilités.

#### 3.5.4.2. Ratio de solvabilité

Ces ratios démontrent que la structure financière de l'entreprise est bonne et jouit de l'indépendance (autonomie financière) de l'extérieur, et témoignent de la solvabilité de l'entité.

#### 3.5.4.3. Ratio de la rentabilité

Pour le ratio de rentabilité on calcul la rentabilité économique et financière

- **Ratio de la rentabilité économique** : Durant les trois exercices, le ratio de la rentabilité économique de l'entreprise « X » est positif, cela signifie que la rentabilité est satisfaisante, autrement dis ses actifs économiques étaient rentables.

- **Ratio de la rentabilité financière** : On remarque que le ratio de rentabilité financière durant les trois années 2019, 2020 et 2021 est positif, cela signifie que les capitaux internes engagés sont rentables.

**Tableau n° 14 : L'analyse financière par la méthode des ratios**

| Type deratio          | Le ratio                     | Mode de calcul              | 2019  | 2020  | 2021  |
|-----------------------|------------------------------|-----------------------------|-------|-------|-------|
| <b>La liquidité</b>   | Liquidité générale           | AC / DCT                    | 1,13  | 1,10  | 1,90  |
|                       | Liquidité réduite            | (AC-Stocks) / DCT           | 0,41  | 0,29  | 0,41  |
|                       | Liquidité immédiate          | V.D / DCT                   | 0,34  | 0,12  | 0,26  |
| <b>La solvabilité</b> | Couverture risque liquidatif | FP / total actifs           | 0,17  | 0,13  | 0,18  |
|                       | Endettement                  | Total dettes / total Actifs | 0,83  | 0,87  | 0,82  |
|                       | Capacité d'endettement       | F.P / C.P                   | 0,94  | 0,67  | 0,71  |
|                       | Capacité de Remboursement    | DLMT/CAF                    | 0,91  | 1,98  | 1,62  |
| <b>Rentabilité</b>    | Rentabilité économique       | Résultat / total actif      | 0,006 | 0,005 | 0,006 |
|                       | Rentabilité financière       | Résultat / fonds Propres    | 0,04  | 0,04  | 0,03  |

Source : Établi par nos soins à partir des documents de la NATIXIS.

### 3.6. Conclusion de l'étude

Compte tenu des différents éléments abordés dans la présente étude et les résultats optimistes (solvabilité et rentabilité) obtenus, nous d'avis favorable pour le renouvellement a l'identique des lignes déjà existante dont leurs montants et de 136 407 787 DA et un avis défavorable par rapport a l'augmentation du 2ème CBM a un montant de 30 000 000 DA.

#### 3.6.1. Les garanties

Les cautions solidaires des associés avec descriptif de patrimoine, bloquante d'une valeur de 148 007 787DA. Une délégation d'une assurance multi risque au profit de NATIXIS.

### 3.6.2. Décision de la banque

Après avoir étudié le dossier du client la direction des prêts a donné l'autorisation pour un renouvellement des crédits comme suit :

- à l'échéance 31/03/2023 ;
  - **Découvert** : d'un montant de 4 000 000 DA ;
  - **REF / PRE Financement** : d'un montant 25 000 000 DA ;
  - **LC MIXTE** : d'un montant 100 000 000 DA.
- 
- à l'échéance 25/06/2024 ;
  - **1<sup>er</sup> Crédit Bail Mobilisé (CBM)** : d'un montant de 7 407 787 DA.
- 
- à l'échéance 27/10/2026 ;
  - **2<sup>ème</sup> CBM** : d'un montant de 11 600 000 DA.

On a remarqué que la direction des prêts de l'agence NATIXIS à accepté de renouveler tout les crédits a l'identique sauf pour l'augmentation de l'enveloppe du 2<sup>ème</sup> CBM.

Elle a jugé inutile d'augmenter cette dernière, vu que le client n'a pas utilisé le premier crédit d'un montant de 11 600 000 DA, a cause du manque et l'augmentation de ses prix des matériels du transport (Camions) sur le marché. Ce manque et cette augmentation des prix est lié a la crise sanitaire COVID-19.

### Conclusion

La banque est très impliquée dans la vie de l'entreprise d'une manière générale, notamment les PME.

L'analyse financière de l'entreprise «X» que nous avons effectué sur la base des bilans, des comptes des résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives 2019-2021, nous a permis d'avoir un aperçus sur la situation de cette entreprise.

En conclusion, l'analyse de la structure financière de l'entreprise «X» aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette entreprise est bonne, ce qui lui permet de garder un équilibre financier, malgré qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour

garder une agréable situation financière.

En effet l'entreprise «X» présente des bilans bien structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs, une bonne capacité d'autofinancement, une trésorerie positive et un degré de solvabilité élevé.



# CONCLUSION GENERALE

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre recherche, il se trouve que parmi les différentes sources de financement auxquelles les PME pouvant faire appel, le crédit bancaire reste la principale source de financement de l'activité de nombre important des PME. L'étude menée au sein de NATIXIS ALGÉRIE, nous a permis de faire la liaison entre les connaissances acquises durant notre parcours académique et la réalité du fonctionnement de cette institution.

Il ressort que la NATIXIS a dû changer sa vision des choses, en apportant des modifications, en se fixant des objectifs à atteindre et en adaptant une stratégie conforme à celle du pays. Plusieurs types de crédits que cette banque met à la disposition du client et elle lui accorde le type de financement le plus approprié selon le besoin de ce dernier.

Lors de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation, NATIXIS ALGERIE s'appuie sur l'étude de la fiabilité, la solvabilité et de la rentabilité de l'entreprise, afin d'aboutir à une décision d'octroi de crédit. Cependant, la prise de garanties reste prépondérante.

En matière de maîtrise de risque, plusieurs types de risques liés à l'opération de crédit : celui de la contrepartie, de la liquidité, celui du marché et de l'insolvabilité. Pour NATIXIS, le risque majeur demeure le non remboursement, c'est le risque principal lié à l'opération de crédit et aux garanties présentées par le client présentent un moyen de prévention efficace l'application des règles prudentielles et la prise des garanties représentent les moyens de prévention les plus utilisés.

Cependant, la décision de financement d'un crédit d'exploitation dépend de plusieurs critères, à savoir :

- Une bonne connaissance des clients ;
- Une documentation complète concernant l'objet du crédit ;
- Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financières des demandeurs de crédits.

Enfin, nous reconnaissons que cette étude est loin d'être complète, du fait de l'indisponibilité de certaines informations. Cependant, nous espérons que notre contribution apportera un nouvel éclairage pour la compréhension du rôle de la banque dans le financement des PME et nous souhaitons qu'elle puisse servir aux prochaines promotions.

**REFERENCE**  
**BIBLIOGRAPHIQUES**

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages

- Alain B., Dollo C., Guidoni J-PN. et Alain L., « Dictionnaire des sciences économique », Edition Armand Colin, Paris, 1991.
- Augros J. et Queruel M., « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Edition Economica, France, 2000.
- Belletante B., Leverrato N. et Bernard P., « diversité économique et modes de financement des PME », Edition; Harmattan, France, 2017.
- Bessis J., « gestion des risques et gestion actif passif des banques », Edition Dalloz, 1995.
- Bouyacoub F., « l'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah; Alger; 2000.
- Branger J., « le traité d'économie bancaire », tome 1, Edition Presses universitaires de France, Paris, 1981.
- Dov O., « Pratique des marchés financiers », Edition DUNOD, Paris, 1990.
- Duffal N. et Duval I., « Economie d'entreprise : la stratégie des PME », 2005.
- Giglinger E., « gestion financière de l'entreprise », Edition mémentos Dalloz, Paris, 1991.
- Gregoire C., Pierre Alain M. et Phillippe P., « le financement des PME », Les rapport du Conseil d'analyse économique, Edition la documentation française, février 2009.
- Hubret De La Bruslerie, « analyse financière », 4ème Edition DUNOD, Paris, 2010.
- Julien Pierre.A et Marchesnay.M, « la petite entreprise », Edition Vuibert, Paris, 1987.
- Kalilou N., « leçon de technique bancaire », Edition HETEC, Bamako, 2009.
- Lobstein J., « organiser, commander, structurer : les trois impératifs du gouvernement de l'entreprise », Edition d'organisation, France, 1963.
- Michel M., « L'exploitation bancaire et le risque de crédit », Revue banque éditeur, 1995.
- Pruchaud J., « Evolution des techniques bancaires », Edition scientifiques Riber, Paris, 1960.
- Wtterwulghe.R, « La PME une entreprise humaine », Edition De Boeck université, Bruxelles, 1988.

### Mémoires

- Abdelkrim A. et Bouzidi K., « Financement bancaire des PME », Master en sciences de gestion option : finance d'entreprise, université de Bejaia, promotion 2020-2021.
- Alioua K. et Lazib H., « étude des contraintes relative au financement bancaire des PME en Algérie : cas de PME de la wilaya de Bejaia », mémoire de master en science

- économique option: monnaie, banque et environnement internationale, université de Bejaia, Promotion 2015 - 2016.
- Allouache L. et Aliouat G., « La gestion de risque du crédit au sein de la banque BNA », mémoire de master en sciences de gestion option : contrôle comptabilité et audit, université de Bejaia, promotion 2018-2019.
  - Ben Hadji K. et Outayeb R., « La banque et le financement des PME/PMI », mémoire de master en science commercial option: finance, UMMTO, promotion 2014 - 2015.
  - Bouhriz DAIDJ A., « innovation technologique des services bancaire et financiers », mémoire de magister en sciences politique option : droit bancaire et financier, université d'Oran, promotion 2012-2013.
  - Ourloum S. et Slimi S., « essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie cas CNEP-Banque de Bejaia », mémoire de master en sciences économique option : banque et environnement internationale, université de Bejaia, promotion 2012-2013.
  - Yala F., « étude et sélection d'un dossier par les banques », mémoire de master, promotion 2008-2009.

### **Sites internet**

- <http://blog.wikimemoires.com/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>.
- <http://xn--apprendreeconomie-jqb.com/classification-des-entreprises/?amp=1>.

### **Dictionnaires**

- Dictionnaire Larousse.

### **Lois et textes juridiques**

- La loi n 82 du 18 aout 1986 portant le régime des banques marque de la refonte du système bancaire algérien.
- Loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques
- La loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit.
- La loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME .
- Décision du gouvernement de la banque d'Algérie n°12-01 du 03 janvier 2012 portant de la liste des banques et des établissements agréés en Algérie.

**LISTE DES  
TABLEAUX ET  
DES SCHEMAS**

## LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS

### Liste des tableaux

| Élément       | Titre   | Page |
|---------------|---|------|
| Tableau n° 1  | Les principales banques et institutions financières               | 21   |
| Tableau n° 2  | Seuil de la définition de la PME en Algérie                       | 24   |
| Tableau n° 3  | Le mouvement d'affaire confié                                     | 52   |
| Tableau n° 4  | Actif du bilan comptable  | 52   |
| Tableau n° 5  | Passif du bilan comptable   | 53   |
| Tableau n° 6  | Actif du bilan financier  | 54   |
| Tableau n° 7  | Passif du bilan financier   | 55   |
| Tableau n° 8  | Actif en grandes masses   | 56   |
| Tableau n° 9  | Passif en grandes masses  | 56   |
| Tableau n° 10 | les soldes intermédiaires de gestion                              | 58   |
| Tableau n° 11 | L'équilibre financier en grandes masses                           | 59   |
| Tableau n° 12 | Calcul de la capacité d'autofinancement                           | 60   |
| Tableau n° 13 | Calcul de la solvabilité  | 60   |
| Tableau n° 14 | L'analyse financière par la méthode des ratios                    | 62   |
| Tableau N° 15 | Calcul de l'équilibre financier par la méthode des grandes masses | 21   |
| Tableau N° 16 | Calcul de la capacité d'autofinancement                           | 24   |
| Tableau N° 17 | Calcul de la solvabilité  | 52   |
| Tableau N° 18 | L'analyse financière par la méthode des ratios                    | 52   |

### Liste des Schémas

| Élément     | Titre                            | Page |
|-------------|----------------------------------|------|
| Schéma n° 1 | L'organigramme de NATIXIS banque | 43   |
| Schéma n° 2 | Le passage du BC au BF           | 47   |

# ANNEXES



Eurl



## importation et Location

RC-N°

11

04-CD-Natixis Bejaia

J. F. Mail

EURL IMPORTATION ET LOCATION

Bejaia le : 03/02/2022.

Gérant :

Adresse : TAOURIRT LARBAA Cne OUED GHIR W BEJAIA

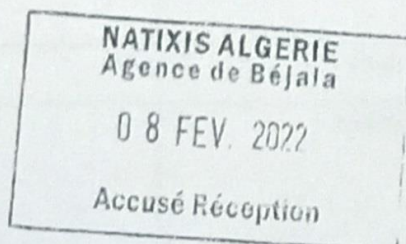
Tel :

A monsieur le directeur  
de la BANQUE NATIXIS ALGERIE

Objet : Demande de Renouvellement  
des lignes de crédit d'exploitation

Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance de bien vouloir nous accorder un renouvellement des lignes de crédit d'exploitation.

Dans l'attente d'un avis favorable, veuillez accepter monsieur le directeur, l'expression de notre parfaite considération.



Cachet & Signature

EURL  
IMPORTATION & LOCATION  
EDIMCO Cité 18 Février Bl. A N° 9  
BEJAIA RD N° 11

# NATIXIS ALGERIE

## TICKET D'AUTORISATION

DATE : 21/03/2022

FRAIS : 0 DZD

A : AGENCE DE BEJAIA

DE : Direction Administration des Prêts

DIRECTEUR DAP :

|                      |                         |                   |                                    |
|----------------------|-------------------------|-------------------|------------------------------------|
| CLIENT :             | IMPORTATION ET LOCATION | NIVEAU DECISION : | Workflow3                          |
| IDENTIFIANT CLIENT : | 711991                  | DATE DECISION :   | 09/03/2022                         |
| Type de dossier :    | Renouvellement          | Activité :        | Commerce de gros biens spécialisés |

Nous vous informons que la présente autorisation de crédit ne sera mise en place qu'après avoir **réuni au préalable les garanties et conditions ci-après :**

| NATURE DU CREDIT    | MONTANT (DA) | Conditions  | ECHEANCE   | TARIFICATION   |
|---------------------|--------------|---|------------|--|
| LC A VUE            | 100 000 000  | Margée à 120% à la domiciliation pour la revente en l'état et 25% à l'ouverture et 75% à la LD pour la MP.  | 31/03/2023 | 0.25% TMI pour les LC PREG à 120% et 0.55% TMI pour les LC à 25% de PREG |
| AUTO LEASING        | 7 407 787    | Encours CBM05545 et CBM05411  | 25/06/2024 | 12.25% CBM 05545 et 12.50% CBM05411                                      |
| AUTO LEASING        | 11 600 000   | Acquisition d'un camion matériel de transport (camion porteur). Périodicité: mensuelle: PLM:50%, Durée 48Mois. DLU au 30/09/2022  | 27/10/2026 | 12.25% l'an  |
| DECOUVERT           | 4 000 000    |   | 31/03/2023 | TR+2.29% l'an  |
| REF/PRE-FINANCEMENT | 25 000 000   | Préfinancement à la domiciliation à 100% des LC et RMI à vue sur 90 jrs pour les marchandises en provenance d'Asie et 60jrs pour marchandises en provenance d'Europe. Refinancement au règlement des 100% LC (Négoce) + RMI à vue + DD et 75% à la levée des documents pour les LC de MP sur 90jrs. | 31/03/2023 | TR+2.51% L'an  |

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| TOTAL ENGAGEMENTS | 148 007 787 |
| MONTANT DU BLANC  | 42 207 787  |

### Spécifications Bail

| NATURE DU CREDIT | Objet du financement                         | PLM | Durée |
|------------------|--|-----|-------|
| AUTO LEASING     | Encours CBM.<br>Financement matériel roulant |     |       |
| AUTO LEASING     | Matériels de transport                       | 50  | 48    |

| NATURE DES GARANTIES EXIGÉES (RESERVES BLOQUANTES) | MONTANT (DA) |
|--|--------------|
| CSA avec descriptif de patrimoine                  | 148 007 787  |
| Convention de crédit d'exploitation                | 129 000 000  |

| NATURE DES GARANTIES EXIGÉES (RESERVES NON BLOQUANTES) | MONTANT (DA) |
|--|--------------|
| Renouvellement ATR CBM05411+05545 (R)                  | 19 233 000   |
| Convention CBM   | 11 600 000   |
| DPAMR+Avenant de Subrogation en faveur de notre banque |              |
| Convention CBM04511+05545 (R)                          | 19 233 000   |
| Assurance TR   | 11 600 000   |

### OBSERVATIONS :

- Notation NIE : 13
- La présente offre de crédit est valable pendant 4 mois à compter de la date de notification au client, passé ce délai l'offre tombera d'elle-même.

OBSERVATION DAP: « Respect du schéma délégataire : OK  
TEG DS 8.77% TEG DM 9.01%

Direction Administration des Prêts

| Rubrique   |                                       | 2019           |                       | 2020           |                       | 2021           |                       |
|--|---------------------------------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|
|  |                                       | Débit          | Crédit                | Débit          | Crédit                | Débit          | Crédit                |
| Vente de marchandises  |                                       |                | 186 342 418,25        |                | 244 219 071,37        |                | 258 555 920,24        |
| Production vendue  | Produits fabriqués                    |                |                       |                |                       |                |                       |
|  | Prestations de services               |                | 1 480 000             |                | 6 503 361,35          |                |                       |
|  | Vente de travaux                      |                |                       |                |                       |                |                       |
| Produits annexes   |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Rabais, remise, ristournes accordés                          |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| <b>Chiffre d'affaires net des Rabais, remise, ristournes</b> |                                       |                | <b>187 822 418,25</b> |                | <b>250 722 432,72</b> |                | <b>258 555 920,24</b> |
| Production stockée ou déstockée                              |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Production immobilisée                                       |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Subventions d'exploitation                                   |                                       |                | 264 000               |                | 132 000               |                | 157 090,91            |
| <b>I-Production de l'Exercice</b>                            |                                       |                | <b>188 086 418,25</b> |                | <b>250 854 432,72</b> |                | <b>258 713 011,15</b> |
| Achats de marchandises vendues                               |                                       | 169 468 244,78 |                       | 301 972 928,37 |                       | 168 153 629,14 |                       |
| Matières premières   |                                       |                |                       | 6 912 833,65   |                       |                |                       |
| Autres provisionnements                                      |                                       | 12 853,59      |                       | 1 601 135,06   |                       | 1 847 746,91   |                       |
| Variations des stocks  |                                       |                | 9 352 679,55          |                | 95 429 124,54         |                | 64 238 626,57         |
| Achat d'études et de prestations de services                 |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Autres consommations   |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Rabais, remise, ristournes obtenue sur achat                 |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |
| Services extérieurs  | Sous-traitance générale               |                |                       |                |                       |                |                       |
|  | Locations                             |                |                       |                |                       |                |                       |
|  | Entretien, réparations et maintenance | 133 811,68     |                       | 251 621,78     |                       | 262 521,43     |                       |
|  | Primes d'assurances                   | 276 329,32     |                       | 616 185,97     |                       | 559 588,02     |                       |
| Personnel extérieur à l'entreprise                           |                                       |                |                       |                |                       |                |                       |

|  |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
|--|--|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| Services extérieurs  | Rémunération d'intermédiations et Honoraires | 2 528 630             |                      | 2 955 437,80          |                      | 1 523 762,52          |                      |
|  | Publicités                                   | 30 110                |                      | 52 516                |                      | 30 110                |                      |
|  | Déplacements, missions et réceptions         |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| Autres services  |  | 1 093 861,53          |                      | 1 361 696,87          |                      | 1 201 752,54          |                      |
| Rabais, remise, ristournes obtenus sur services extérieurs |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>II-Consommations de l'Exercice</b>                      |  | <b>165 279 097,57</b> |                      | <b>220 295 230,96</b> |                      | <b>237 817 737,13</b> |                      |
| <b>III-Valeur Ajoutée d'Exploitation (I-II)</b>            |  |                       | <b>22 807 320,68</b> |                       | <b>30 559 201,76</b> |                       | <b>20 895 274,02</b> |
| Charges de personnel                                       |  | 6 193 876,53          |                      | 6 988 970,24          |                      | 8 000 553,86          |                      |
| Impôts et taxes et versements assimilés                    |  | 3 026 887,39          |                      | 4 467 245,52          |                      | 4 514 270,35          |                      |
| <b>Iv-Excédent Brut d'Exploitation</b>                     |  |                       | <b>13 586 556,76</b> |                       | <b>19 102 986</b>    |                       | <b>8 380 449,81</b>  |
| Autres produits opérationnels                              |  |                       | 19 651,78            |                       | 10,40                |                       | 9 000 000,05         |
| Autres charges opérationnelles                             |  | 735 735,20            |                      | 3 751 502,05          |                      | 1 982 889,90          |                      |
| Dotations aux amortissements                               |  | 5 356 352,74          |                      | 8 921 926,78          |                      | 9 798 266,37          |                      |
| Provision  |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| Pertes de valeur   |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions                 |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>v-Résultat Opérationnel</b>                             |  |                       | <b>7 514 120,60</b>  |                       | <b>6 429 567,57</b>  |                       | <b>5 599 293,59</b>  |
| Produit financiers   |  |                       | 13 160,60            |                       | 506 926,54           |                       | 181 123,31           |
| Charges financiers   |  | 6 425 656,90          |                      | 5 216 280,52          |                      | 4 457 339,55          |                      |
| <b>VI-Résultat Financiers</b>                              |  | <b>6 412 496,30</b>   |                      | <b>4 709 753,98</b>   |                      | <b>4 276 216,24</b>   |                      |
| <b>VII-Résultat Ordinaire (V+VI)</b>                       |  |                       | <b>1 101 624,30</b>  |                       | <b>1 719 813,59</b>  |                       | <b>1 323 077,35</b>  |
| Eléments extraordinaires (produit) (*)                     |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| Eléments extraordinaires (charge) (*)                      |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>VIII-Résultat Extraordinaire</b>                        |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| Impôts exigibles sur résultat                              |  | 10 000                |                      | 239 620               |                      | 10 000                |                      |
| Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire       |  |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>IX-Résultats Net de l'Exercice</b>                      |  |                       | <b>1 091 624,30</b>  |                       | <b>1 480 193,59</b>  |                       | <b>1 313 077,35</b>  |

Source : Etabli par nos soins, à partir des documents de la NATIXIS.

Raison sociale : IMPORTATION ET LOCATION  
Taux de change : 157,001

| Statut                                  | Type de facilité   | Nature de la facilité                                  | Échéance                        | Montant          |            |                      | Conditions de crédit   | Risque Natixis      |  | Etat garantie |
|---|--------------------|--|---------------------------------|------------------|------------|----------------------|--|---------------------|--|---------------|
|   |                    |  |                                 | MDZD             | Dont blanc | Tarification         |  | Accord Exploitation |  |               |
| Facilités renouvelées sans modification | Crédit court terme | DECOUVERT  | 31/03/2023                      | 4,00             |            | 4,00                 | TR+2.29% l'an  |                     |  |               |
| Facilités renouvelées sans modification | Crédit court terme | LC A VUE   | 31/03/2023                      | 100,00           | 0,00       |                      | 0.25% TMI pour les LC PREG à 120% et 0.55% TMI pour les LC à 25% de PREG |                     |  |               |
| Facilités renouvelées sans modification | Crédit court terme | REF/PRE-FINANCEMENT                                    | 31/03/2023                      | 25,00            | 25,00      |                      | TR+2.51% l'an  |                     |  |               |
| <b>Garanties spécifiques</b>            |                    |  |                                 |                  |            |                      |  |                     |  |               |
| Nature de la facilité                   |                    | Garantie spécifique                                    | Valeur réelle ou Estimée (MDZD) | Type de garantie |            | Nature des garanties |  |                     |  |               |
| DECOUVERT                               |                    | DPAMR+Avenant de Subrogation en faveur de notre banque | 0,00                            | Assurance        |            | Non Bloquante        |  |                     |  |               |
| DECOUVERT                               |                    | Convention de crédit d'exploitation                    | 129,00                          | Personnelle      |            | Bloquante            |  |                     |  |               |

## CREDITS BAIL

| Statut                                   | Type de facilité   | Nature de la facilité | Échéance   | Risque Natixis |   | Tarification |                                     |  |                     |
|--|--------------------|-----------------------|------------|----------------|---|--------------|-------------------------------------|--|---------------------|
|  |                    |                       |            | Montant        |   | Dont blanc   | Marges et commissions               |  | Accord Exploitation |
|  |                    |                       |            | MDZD           | Conditions de crédit  | MDZD         |                                     |  |                     |
| Facilités existantes                     | Crédit moyen terme | AUTO LEASING          | 25/06/2024 | 7,41           | Encours CBM05545 et CBM05411  | 7,41         | 12.25% CBM 05545 et 12.50% CBM05411 |  |                     |
| Facilités renouvelées avec modifications | Crédit moyen terme | AUTO LEASING          | 27/10/2026 | 11,60          | Acquisition d'un camion matériel de transport (camion porteur).<br>Périodicité: mensuelle: PLM:50%, Durée 48Mois. DLU au 30/09/2022 | 5,80         | 12.25% l'an                         |  |                     |

### Spécifications "Crédit bail"

| Objet du financement                      | PLM | Date limite d'utilisation | Durée |
|---|-----|---------------------------|-------|
| Encours CBM. Financement matériel roulant |     |                           |       |
| Matériels de transport                    | 50  | 30/09/2022                | 48    |

| Nature de la facilité | Garanties spécifiques                 |                                 |                  |                      |                |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------|------------------|----------------------|----------------|
|                       | Garantie spécifique                   | Valeur réelle ou Estimée (MDZD) | Type de garantie | Nature des garanties | Etat garantie  |
| AUTO LEASING          | Assurance TR                          | 11,60                           | Assurance        | Non Bloquante        | Non recueillie |
| AUTO LEASING          | Convention CBM04511+05545 (R)         | 19,23                           | Personnelle      | Non Bloquante        | Recueillie     |
| AUTO LEASING          | Convention CBM                        | 11,60                           | Personnelle      | Non Bloquante        | Non recueillie |
| AUTO LEASING          | Renouvellement ATR CBM05411+05545 (R) | 19,23                           | Assurance        | Non Bloquante        |                |

## GARANTIES GLOBALES

| Garantie                          | Valeur réelle ou Estimée (MDZD) | Type de garantie | Nature des garanties | Observations | Etat garantie |
|-----------------------------------|---------------------------------|------------------|----------------------|--------------|---------------|
| CSA avec descriptif de patrimoine | 148,01                          | Personnelle      | Bloquante            |              |               |

| DECISION            |  |
|---------------------|--|
| Décision            | WF3 du 9/03/2022 :<br>ACCORD base Directeur Régional<br>PM |
| Date de la décision | 24/05/2022   |

# **TABLE DES MATIERES**



## TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>  | <b>I</b>  |
| <b>SOMMAIRE.....</b>  | <b>II</b> |
| <b>V</b>  |           |
| <b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>CHAPITRE I : LA BANQUE ET LE SYETEME BANCAIRE ALGERIEN.....</b>                    | <b>3</b>  |
| <b>Introduction.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Section 1 : Aperçu sur la banque .....</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1. Définition de la banque .....  | 3         |
| 1.1.1. Définition juridiquement .....   | 3         |
| 1.1.2. Définition économique .....  | 4         |
| 1.2. Le rôle de la banque .....   | 4         |
| 1.3. Les fonctions de la banque .....   | 4         |
| 1.3.1 La collecte des dépôts (ressources) .....                                       | 4         |
| 1.3.1.1. Les dépôts à vue .....   | 5         |
| 1.3.1.2. Les dépôts à terme.....  | 5         |
| 1.3.2. La distribution de crédit.....   | 5         |
| 1.3.2.1. Les crédits aux entreprises .....  | 5         |
| 1.3.2.2. Les crédits aux particuliers .....   | 5         |
| 1.3.3. La banque en tant que offreur de services.....                                 | 6         |
| 1.4. Typologie des banques .....  | 6         |
| 1.4.1. Banque centrale (banque d'Algérie).....  | 6         |
| 1.4.2. Banques universelles .....   | 6         |
| 1.4.3. Banques primaires .....  | 7         |
| 1.4.3.1. Banques de dépôts .....  | 7         |
| 1.4.3.2. Banque d'affaires .....  | 7         |
| 1.4.4. Banque de crédit à moyen et long terme.....                                    | 7         |
| 1.4.5. La banque islamique.....   | 7         |
| <b>Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires : Risques et Garanties .....</b> | <b>8</b>  |
| 2.1. Définition d'un crédit bancaire .....  | 8         |
| 2.2. Le rôle du crédit bancaire .....   | 8         |
| 2.3. Les différents types de crédit .....   | 9         |
| 2.3.1. Les crédits d'exploitation.....  | 9         |
| 2.3.1.1. Le Crédit par caisse (directe).....  | 9         |

|   |           |
|---|-----------|
| 2.3.1.2. Les crédits par signature .....  | 10        |
| 2.3.2. Crédit d'investissement .....  | 11        |
| 2.3.2.2. Les crédits à long terme .....   | 12        |
| 2.3.2.3. Le crédit-bail .....   | 12        |
| 2.4. Les caractéristiques du crédit bancaire .....  | 13        |
| 2.4.1. La confiance.....  | 14        |
| 2.4.2. La durée .....   | 14        |
| 2.4.3. Le risque .....  | 14        |
| 2.5. Les risques de crédit.....   | 14        |
| 2.5.1. Définition du risque de crédit .....   | 14        |
| 2.5.2. Les types des risques .....  | 15        |
| 2.5.2.1. Le risque de contrepartie.....   | 15        |
| 2.5.2.2. Le risque de liquidité .....   | 15        |
| 2.5.2.3. Le risque de taux d'intérêt.....   | 15        |
| 2.5.2.4. Le risque de change .....  | 16        |
| 2.6. Les garanties de crédit.....   | 16        |
| 2.6.2. Les suretés réelles.....   | 17        |
| <b>Section 3 : Présentation du système bancaire Algérien.....</b>                                     | <b>17</b> |
| 3.1. Le système bancaire de l'indépendance à la transition à l'économie de marché .....               | 17        |
| 3.1.1. Créations de la banque centrale d'Alger (1962-1963).....                                       | 17        |
| 3.1.2. Mise en place de système bancaire Algérien (1963-1967) .....                                   | 18        |
| 3.1.3. Planification du financement bancaire de l'économie (1970-1987).....                           | 18        |
| 3.1.4. Le système bancaire algérien après les réformes économiques (1988-2001) .....                  | 19        |
| 3.2. La composition actuelle de système bancaire Algérien.....  | 20        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>21</b> |
| <b>Chapitre II : NOTIONS GENERALES SUR LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE</b>                            | <b>22</b> |
| <b>Introduction.....</b>  | <b>22</b> |
| <b>Section 1 : Définition, critère d'identification, classification et importance de la PME. ....</b> | <b>22</b> |
| 1.1. Définition de la PME.....  | 22        |
| 1.2. Critères d'identification de la PME.....   | 23        |
| 1.2.1. L'approche descriptive .....   | 23        |
| 1.2.1.1. Le chiffre d'affaire .....   | 23        |
| 1.2.1.2. Le nombre d'employés.....  | 23        |
| 1.2.2. L'approche analytique .....  | 24        |
| 1.2.2.1. Le capital humain et son implication dans la gestion de l'entreprise.....                    | 24        |

|   |           |
|---|-----------|
| 1.2.2.2. Les manœuvres et les buts de la gestion de l'entreprise.....                   | 25        |
| 1.3. Les classifications de la PME .....  | 25        |
| 1.3.1. Classification selon le secteur d'activité .....                                 | 25        |
| 1.3.1.1. Secteur primaire .....   | 25        |
| 1.3.1.2. Secteur secondaire .....   | 26        |
| 1.3.1.3. Secteur tertiaire (services).....  | 26        |
| 1.3.2. Classification par branche d'activité .....                                      | 26        |
| 1.3.2.1 Classification de la PME en fonction de statut juridique.....                   | 26        |
| 1.4. L'importance de la petite et moyenne entreprise .....                              | 28        |
| 1.4.1. Création de l'emploi.....  | 28        |
| 1.4.2. Création de la valeur ajoutée.....   | 28        |
| 1.4.3. L'aménagement du territoire.....   | 28        |
| 1.4.4. La distribution des revenus .....  | 29        |
| <b>Section 2 : Caractéristiques, Objectifs et besoins de financement de la PME.....</b> | <b>29</b> |
| 2.1. Caractéristique de la Petite et Moyenne entreprise .....                           | 29        |
| 2.1.1. La Centralisation.....   | 29        |
| 2.1.2. La faible spécialisation du travail.....   | 30        |
| 2.1.3. Un système d'information interne peu complexe.....                               | 30        |
| 2.1.4. Un système d'information externe simple .....                                    | 30        |
| 2.1.5. Une stratégie intuitive ou peu formalisée .....                                  | 30        |
| 2.1.6. La taille.....   | 31        |
| 2.1.6.1. La pérennité ou bien la survie .....   | 31        |
| 2.1.6.2. L'Indépendance.....  | 31        |
| 2.1.6.3. La croissance.....   | 31        |
| 2.2. Les besoins de financement de la petite et moyenne entreprise.....                 | 32        |
| 2.2.1. les besoins de financement liés à l'investissement .....                         | 32        |
| 2.2.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation.....                            | 33        |
| 2.2.3. Les besoin de financement liés à l'innovation .....                              | 33        |
| <b>Section 3 : Les atouts et les contraintes de la PME .....</b>                        | <b>34</b> |
| 3.1. Les atouts de la PME.....  | 34        |
| 3.2. Les contraintes de la PME .....  | 35        |
| 3.2.1. Problèmes liés à la taille .....   | 35        |
| 3.2.2. Difficulté financière .....  | 35        |
| 3.2.3. Les problèmes de gestion.....  | 36        |
| 3.2.4. Problèmes liés aux nouvelles technologies.....                                   | 36        |
| 3.2.5. Autres problèmes .....   | 36        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>36</b> |
| <b>CHAPITRE III : ETUDE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'EXPLOITATION CAS DE NATIXIS BANQUE.. .....</b> | <b>37</b> |
| <b>Introduction.....</b>  | <b>37</b> |
| <b>Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil « NATIXIS banque » .....</b>               | <b>37</b> |
| 1.1. Création de NATIXIS banque .....   | 37        |
| 1.2. Présentation de NATIXIS Algérie .....  | 38        |
| 1.3. Présentation de l'agence NATIXIS Bejaia .....  | 39        |
| 1.3.1. Service caisse.....  | 39        |
| 1.3.2. Service portefeuille.....  | 39        |
| 1.3.3.1. Les principales missions du service commerce extérieur .....                           | 40        |
| 1.3.3.2. Relations entretenues par le service commerce extérieur .....                          | 40        |
| 1.4. La structure de l'agence de Bejaia .....   | 42        |
| 1.4.1. Subdivision de structure .....   | 42        |
| 1.4.1.1 Le commercial.....  | 42        |
| 1.4.1.2 Les opérations .....  | 42        |
| <b>Section 2: Processus d'étude d'un dossier de crédit d'exploitation .....</b>                 | <b>44</b> |
| 2.1. La constitution du dossier .....   | 44        |
| 2.1.1. Les documents à fournir par le promoteur .....   | 44        |
| 2.1.2. Cas de renouvellement du crédit .....  | 44        |
| 2.2. Identification du demandeur de crédit .....  | 45        |
| 2.2.1. Relation entre la banque et le demandeur de crédit.....                                  | 45        |
| 2.2.2. Les mouvements d'affaires confiés à la banque.....                                       | 45        |
| 2.2.3. Diagnostic économique et financier de l'entreprise .....                                 | 46        |
| 2.2.4. L'analyse rétrospective.....   | 46        |
| 2.2.4.1. Présentation du bilan comptable.....   | 46        |
| 2.2.4.2. Présentation du bilan financier.....   | 47        |
| 2.2.4.3. Présentation du TCR.....   | 47        |
| 2.2.4.4. Analyse des soldes intermédiaires de gestion .....                                     | 47        |
| 2.2.4.5. L'analyse financière par la méthode des grandes masses .....                           | 48        |
| 2.2.4.6. L'analyse financière par la méthode des rations .....                                  | 50        |
| 2.2.5. La décision finale .....   | 50        |
| <b>Section 3 : Cas pratique : étude d'un crédit d'exploitation .....</b>                        | <b>50</b> |
| 3.1. Identification de demandeur de crédit .....  | 51        |
| 3.2. Les activités de l'entreprise .....  | 51        |
| 3.3. La relation Banque- Client.....  | 51        |

|  |           |
|--|-----------|
| 3.4. Mouvements d'affaires confiés.....  | 51        |
| 3.5. Diagnostic économique et financier de l'entreprise .....                      | 52        |
| 3.5.1. Les bilans comptables.....  | 52        |
| 3.5.2. Les bilans financiers .....   | 54        |
| 3.5.3.2. Détermination et analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ..... | 57        |
| 3.5.4. Analyse de la structure financiers a travers les ratios.....                | 61        |
| 3.5.4.1 Ratio de liquidité .....   | 61        |
| 3.5.4.3. Ratio de la rentabilité.....  | 61        |
| 3.6. Conclusion de l'étude .....   | 62        |
| 3.6.1. Les garanties .....   | 62        |
| 3.6.2. Décision de la banque.....  | 63        |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>63</b> |
| <br>   |           |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>  | <b>70</b> |
| <b>REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>   | <b>71</b> |
| <b>LISTES DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS.....</b>                                     | <b>73</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>  | <b>74</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b>   | <b>81</b> |
| <b>RESUME.....</b>   | <b>86</b> |

# RESUME

## Résumé

Parmi les différentes sources de financement vers lesquelles les PME peuvent se tourner, le crédit bancaire demeure la principale source de financement pour un grand nombre d'activités des PME.

Les recherches menées à NATIXIS ALGÉRIE nous permettent de mettre en relation les connaissances acquises au cours de notre parcours académique avec les réalités de fonctionnement de l'institution.

Lors de l'étude du dossier de crédit d'exploitation, NATIXIS ALGERIE s'est appuyée sur une étude de fiabilité, de solvabilité et de rentabilité de l'entreprise pour prendre sa décision d'octroi de crédit. Cependant, la prise de garanties domine toujours.

**Mots clés:** PME, crédit bancaire, NATIXIS ALGÉRIE, crédit d'exploitation.

## Abstract

Among the different sources of financing that SMEs can turn to, bank credit remains the main source of financing for a large number of SME activities .

The research conducted at NATIXIS ALGERIA allows us to relate the knowledge acquired during our academic career with the realities of the institution's functioning .

During the study of the operating credit file, NATIXIS ALGERIE relied on a study of the reliability, solvency and profitability of the company to make its decision to grant credit. However, the taking of guarantees still dominates.

**Key words:** SMEs, bank credit, NATIXIS ALGERIA, credit file.

## ملخص

من بين مختلف مصادر التمويل التي يمكن أن تلجأ إليها المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الحجم، يظل الائتمان المصرفي المصدر الرئيسي لتمويل عدد كبير من أنشطة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الحجم.

يتيح لنا البحث الذي تم إجراؤه في ناتيكسيس الجزائر ربط المعرفة المكتسبة خلال مسيرتنا الأكاديمية بحقائق عمل المؤسسة.

خلال دراسة الملف الائتماني التشغيلي، اعتمدت ناتيكسيس الجزائر على دراسة موثوقة الشركة وملاءتها وربحياتها لاتخاذ قرارها بمنح الائتمان. ومع ذلك، لا يزال أخذ الضمانات هو المهيمن.

**الكلمات المفتاحية :** المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الحجم، الائتمان المصرفي، ناتيكسيس الجزائر، الائتماني التشغيلي.